

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760[®]
+ Imprimante HP 1515

145.000⁰⁰⁰ HT

STOCK LIMITE

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE

64^{ème} année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3607 du Vendredi 8 Juillet 2016 - 64^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
 CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Visite d'Etat du président Denis Sassou-Nguesso en Chine



Le président Xi Jinping et son épouse accueillant le couple congolais. (P.3)

Plusieurs accords signés, faisant suite au partenariat stratégique global entre la Chine et l'Afrique

Congo - Turquie

Le parlement a ratifié la convention de crédit pour la construction de la cité gouvernementale
(P.3)

Présentation du budget rectifié de l'Etat exercice 2016 à l'Assemblée nationale

Un budget rectifié, pour «garantir la soutenabilité des finances publiques»
(P.5)

Coup d'oeil en biais

Frocad: Pascal Tsaty Mabiala évincé de la présidence
(P.6)

Réseau ecclésial de la forêt du bassin du Congo

Répondre et promouvoir les bonnes pratiques qui atténuent le changement climatique



Les participants posant sur le perron du siège de l'Acerac. (P.8)

Editorial

Pour réussir «le tout économie, en vue d'un tout social»
(P.3)

OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 - 05 513 13 73 - 06 642 42 89

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire
Sise à Brazzaville (République du Congo)
Rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM)
Case J 490 M (en face de l'E.N.A.M)
B.P: 14745 - Tél: (242) 06 662 43 35/05 516 70 79
E-mail: etudepongui@yahoo.com

AVIS DE CONSTITUTION

«SPARK +»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 000 de Francs CFA
Brazzaville (République du Congo)
case J 304 V OCH Moundali III.
RCCM CG/BZV/16 B 6518

Suivant acte authentique reçu le 16 juin 2016 par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), sis rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM) Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M), dûment enregistré à Brazzaville, à la recette des Impôts de Poto-Poto, le 17 juin 2016, sous le Folio 112/1 n° 2091, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale: «SPARK +»;

Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Objet: la société a pour objet:
- L'entretien et le nettoyage industriel des locaux d'habitations et professionnels;
- La désinsectisation, la désinfection et la dératisation;
- La location du matériel de nettoyage.
Siège social: à Brazzaville (République du Congo), case J 304 V OCH – Moundali III;

Durée: 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Apports en numéraire: Suivant acte authentique portant Déclaration Notariée de Souscription et de Versement reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire, le 16 juin 2016, enregistré

à la recette des Impôts de Poto-Poto, le 17 juin 2016, sous le Folio 112/2 n° 2092, les apports en numéraires de la somme de un million (1 000 000) de Francs CFA, représentant la totalité du capital social, ont été déposés à la Banque Congolaise de l'Habitat, en sigle «BCH» SA;

Capital: Le capital social est fixé à la somme de un million (1 000 000) de Francs CFA. Il est divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) Francs CFA chacune, portant les numéros un (1) à cent (100), régulièrement souscrites et libérées intégralement;

Gérance: Monsieur ONANGA MOMBO, associé unique, assume, lui-même, les fonctions de Gérant de la société;

Les actes constitutifs de la société ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 20 juin 2016, sous le numéro: 16 DA 507;

RCCM: la société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM: CG/BZV/16 B 6518 du 20 juin 2016.

Pour avis,
**Maître Chimène Prisca
Nina PONGUI,**
Notaire

AVIS DE CONSTITUTION

INNOVATOR BUSINESS NETWORK

En sigle «IBN»

Société A Responsabilité Limitée (SARL)
Capital social: Un million (1.000.000) de francs CFA
Siège social: 01, avenue Maréchal Lyautey, Centre-ville Brazzaville
(République du Congo)

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du sept juin deux mil seize, reçu par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à la résidence de Brazzaville, Avenue Gallieni numéro 93, Centre-ville, B.P: 13646, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée (SARL) régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts;

Dénomination sociale: La société prend la dénomination suivante: INNOVATOR BUSINESS NETWORK, en sigle «IBN»;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:

- Organisation des forums, salons et conférences, des voyages et rendez-vous d'Affaires;
- Etude de faisabilité, conseils, accompagnements et formation dans les domaines suivants: Audit, Comptabilité, Management, Fiscalité, Marketing, Marchés publics, Intéprétariat;
- Mise en relation, en vue de la création des partenariats financiers, techniques ou industriels;
- Sourcing International.

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville (République du Congo), 01, avenue

Maréchal Lyautey, entrée hôtel BIKOUMOU, Centre-ville, Brazzaville;

Durée: La durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et de Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital social: Le capital social est fixé à un million (1.000.000) de francs Cfa, et divisé en cent 100 parts sociales de dix mille (10.000) francs CFA, entièrement souscrites et libérées intégralement;

Gérance de la Société: Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur MOUANGA Simplicie est désigné en qualité de gérant de ladite société;

Dépôt légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 14 juin 2016, sous le numéro 16 DA 479;

Immatriculation: La société dénommée INNOVATOR BUSINESS NETWORK, en sigle «I.B.N» est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM CG/BZV/16 B 6506.

Pour avis,
**Maître Aubierge Prisca
MOUANDZA BOUFOUENI,**
Notaire

Etude de Maître Gabrielle DE KODIA,
Notaire sis à POINTE NOIRE, Arrondissement I LUMUMBA,
Centre-ville, 11, rue de N'toupou, Quartier Tractafic
Tél. :06 848 55 38 /05 622 45 56
E-mail : gabrielle.dekodia@gmail.com

ANNONCE LEGALE

**SOCIETE DENOMMEE SOCIETE GENERALE IMMOBILIERE DU CONGO,
EN SIGLE SOGICO SA :**

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Par assemblée générale mixte en date à POINTE NOIRE du 20 avril 2016 enregistrée à POINTE NOIRE CENTRE le 23 mai 2016 sous les F°090/88 et N°3751, les actionnaires de la société anonyme avec conseil d'administration dénommée SOCIETE GENERALE IMMOBILIERE DU CONGO, en sigle SOGICO SA, au capital de 3.375.000.000 de FCFA, dont le siège social est situé à POINTE NOIRE, Hôtel ELAIS, avenue Charles de GAULLE, identifiée au RCCM de POINTE NOIRE sous le numéro CG/PNR/08 B 185, et dont le directeur général est Madame Aliette PARFONRY, ont décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 2.525.000.000 de FCFA prélevée sur les réserves libres ; portant ainsi le capital social

d'un montant de 850.000.000 de FCFA à un montant de 3.375.000.000 de FCFA, par élévation du montant nominal des 1000 actions qui passe de 850.000 FCFA à 3.375.000 FCFA.

Les statuts ont été modifiés en conséquence et les formalités au greffe du Tribunal de Commerce de POINTE NOIRE effectuées. Le récépissé correspondant au dépôt du procès-verbal précité portant le N° 16 DA 105, et celui des statuts mis à jour, 16 DA 104.

POUR AVIS

**MAITRE Gabrielle
DE KODIA,**
Notaire

Etude de Maître Gabrielle DE KODIA,
Notaire sis à POINTE NOIRE, Arrondissement I LUMUMBA,
Centre-ville, 11, rue de N'toupou, Quartier Tractafic
Tél. :06 848 55 38 /05 622 45 56
E-mail : gabrielle.dekodia@gmail.com

ANNONCE LEGALE

**OUVERTURE D'UNE SUCCURSALE A POINTE NOIRE PAR LA SOCIETE
DENOMMEE PRODUITS DE CONSTRUCTION DE BRAZZAVILLE,
EN SIGLE PROCOB**

Par assemblée générale ordinaire en date à BRAZZAVILLE du 14 juin 2013, enregistrée à BRAZZAVILLE le 01 août 2013, les actionnaires de la société anonyme avec conseil d'administration dénommée PRODUITS DE CONSTRUCTION DE BRAZZAVILLE, en sigle PROCOB, au capital de 10.000.000 de FCFA, dont le siège social est situé à BRAZZAVILLE, Corniche de Bacongo, quartier Mbama, identifiée au RCCM de BRAZZAVILLE sous le N°CG/BZV/06 B 42 et dont le Président Directeur Général est Monsieur Claude FROIDBISE, ont décidé d'ouvrir une succursale à POINTE NOIRE, dans les locaux de l'Hôtel ELAIS, sis à POINTE NOIRE, boulevard Charles De GAULLE, B.P : 790.

Activités exercées par la société PROCOB : Achat et vente de tous matériaux et matériel de construction ; importation et exportation de ces mêmes biens, de même que les produits agricoles, achat et vente des

biens immobiliers, la prise de participation et l'achat d'autres sociétés, construction de bâtiments, représentation de marques étrangères et des produits étrangers, la production et la distribution d'électricité, le captage, traitement et distribution d'eau, la location de matériel de construction avec opérateur.

Les formalités aux Registres du Commerce et du Crédit Mobilier de POINTE NOIRE et de BRAZZAVILLE ont été effectuées. Le dépôt du procès-verbal de l'assemblée précitée ayant été enregistré au greffe du Tribunal de Commerce de POINTE NOIRE sous le N°15 DA 1375, et le N° RCCM attribué par le Greffier du Tribunal de Commerce de POINTE NOIRE s'agissant de la succursale étant CG/PNR/15 B 640.

POUR AVIS
Maître Gabrielle DE KODIA,
Notaire

Visite d'Etat du président Denis Sassou-Nguesso en Chine

Plusieurs accords signés, faisant suite au partenariat stratégique global entre la Chine et l'Afrique

Arrivé à Pékin, le 4 juillet 2016, en fin de matinée, à l'invitation de son homologue chinois, le président Xi Jinping, pour une visite d'Etat de quatre jours, le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou-Nguesso, a visité, successivement, les villes de Suzhou et Shanghai, après la partie officielle de sa visite à Beijing (Pékin). Accompagné de son épouse et d'une importante délégation comprenant cinq ministres (Gilbert Ondongo, Alain Akoula-Atipault, Jean-Claude Gakosso, Calixte Ganongo et Jean-Jacques Bouya), des conseillers et des responsables de la S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo), Denis Sassou-Nguesso a eu, dans ces trois villes, selon une source diplomatique, un agenda chargé prévoyant un accueil officiel au Palais du peuple et un tête-à-tête entre les deux chefs d'Etat, une séance de travail avec les deux délégations et la signature de plusieurs accords, des rencontres avec le président de l'assemblée nationale populaire, Zhang Dejiang, le premier ministre, Li Keqiang, et le maire de Shanghai, des visites d'institutions financières et des entreprises.

Dès son arrivée à Beijing, le premier Congolais a entrepris deux visites. La première, au siège de la Banque agricole de Chine, maison-mère de la B.s.c.a (Banque sino-congolaise pour l'Afrique), une banque qui a démarré, récemment, ses activités à Brazzaville et dont le siège est en construction. Au cours d'une séance de travail élargie aux ministres et autres experts, côté congolais, d'une part, aux hauts responsables de la première banque commerciale de Chine, d'autre part, Denis Sassou-Nguesso a souligné que l'implantation, dans son pays, de la B.s.c.a, l'une des plus grandes banques au monde, est «un message fort» sur l'évolution positive des relations d'échange entre le Congo et la Chine. La signature d'un accord sur la conversion et

la libre circulation du yuan chinois et du franc Cfa en Afrique centrale et en Chine va booster, à coup sûr, les activités de cette nouvelle banque. La deuxième visite, qui s'est terminée par un dîner offert en l'honneur du couple présidentiel congolais, a eu lieu au siège de la société Huawei, qui s'occupe, entre autres, de la couverture nationale en télécommunications au Congo. Mardi 5 juillet, a débuté la partie officielle de cette visite, avec l'accueil, par le président Xi Jinping, au Palais du peuple, suivi de la signature de plusieurs accords qui constituent l'ossature du partenariat stratégique global entre la Chine et l'Afrique, signé à Johannesburg, en décembre 2015, dans les domaines de l'énergie, des infrastructures, de



Photos famille des délégations congolaise et chinoise.

la finance et de l'agriculture. Au nombre de ces accords figurent l'accord pour la construction des infrastructures des zones économiques spéciales, l'accord sur la conversion et la libre circulation du yuan chinois et du franc Cfa en Afrique centrale et en Chine, avec comme point focal le Congo-Brazzaville, l'accord de jumelage entre les villes de Zushan et de Pointe-Noire, signé avec le député-maire Roland Bouiti-Viaudo, l'accord pour un don de 14 milliards de francs Cfa pour la construction du centre de maintenance des aéronefs à Brazzaville. Le premier ministre, Li Keqiang, a abordé, avec le président Sassou-Nguesso, la question des entreprises chinoises évoluant au Congo, dont les chantiers sont, parfois, arrêtés, à cause du manque de financement. Le Congo, par la voix de son président, s'est engagé à trouver les moyens de relancer tous les chantiers. Selon la chaîne de télévision chinoise C.c.t.v, «la Chine veut soutenir la République du

Congo, en termes d'infrastructures, d'agriculture et de coopération énergétique», et que, pour sa part, «le président Sassou-Nguesso espère approfondir la coopération bilatérale en ce qui concerne la construction des zones économiques spéciales, le commerce et les échanges de peuple à peuple, et accueillir, à bras ouverts, les entreprises chinoises qui veulent investir dans le pays». Sur le plan diplomatique, «la République du Congo soutient aussi la position de la Chine sur la mer de Chine méridionale, et se coordonnera étroitement avec la Chine sur les affaires internationales», précise la chaîne de télévision. Cette visite, la première effectuée par le président Denis Sassou-Nguesso en dehors du continent africain après l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016, aura un impact largement positif sur l'économie congolaise.

Joël NSONI

Editorial

Pour réussir «le tout économie, en vue d'un tout social»

En réalité, le président Denis Sassou-Nguesso n'a pas placé son quinquennat à la tête du pays sous le signe de la rupture, qui est, plutôt, la conséquence de son appel renouvelé au changement de mentalités, au regard de l'expansion des anti-valeurs dans le monde de la gestion publique, mais il l'a placé, plutôt, sous le signe du développement économique, qui doit entraîner le bien-être social. «S'il nous faut, dès à présent, placer ce quinquennat sous un signe, ce serait celui du «tout-économie», en vue d'un «tout-social» mieux accompli pour tous», avait-il déclaré, dans son discours d'investiture, le 15 avril 2016, au Palais des congrès. Dans cet élan, la lutte contre le chômage auquel la jeunesse congolaise est si dramatiquement confrontée est une priorité. Le premier ministre, le maître d'œuvre du chantier que représente la mise en œuvre du projet de société du président de la République, a bien pris la mesure de cette priorité. Et pour cause, «des jeunes risqueront d'atteindre l'âge de la retraite, sans avoir occupé le moindre emploi, si nous ne parvenons à fédérer nos efforts de réflexion, pour enrayer cette évolution insoutenable», nous dit-il, dans son programme d'action. En raison de l'ampleur du problème, il a même lancé «un appel à la solidarité intergénérationnelle, afin de trouver des solutions pérennes à ce drame que constitue le chômage des jeunes».

Le «tout-économie» renvoie, évidemment, aux efforts des institutions nationales devant permettre au Congo de diversifier son économie, pour sortir de la dépendance du pétrole et générer une croissance économique de nature inclusive, pour lutter contre la pauvreté et le chômage. Cela passe par le développement du secteur privé où doivent se constituer des sociétés major qui tirent la croissance, soutenue par un tissu de P.m.e (Petites et moyennes entreprises) organisées et efficaces dans la production des biens et des services. Côté institutionnel, des initiatives existent et elles sont encourageantes, à l'instar du Pade (Projet d'appui à la diversification de l'économie). Le premier ministre envisage aussi des initiatives fort intéressantes, comme l'élaboration d'un plan d'action pour l'emploi des jeunes, à travers la mise en place d'un comité de pilotage, et surtout, la création d'une «Agence de l'économie sociale et solidaire», pour promouvoir «les emplois de proximité, c'est-à-dire des services à la personne et à la collectivité».

Des initiatives foisonnent aussi, au niveau citoyen, concernant, par exemple, la conversion d'une bonne partie du secteur informel vers le secteur formel. A ce propos, l'ouvrage de Victorine Rachel Taty, intitulé: «L'unité de production informelle et la comptabilité: expérience du Congo» et paru cette année, est fort édifiant sur l'approche à amorcer pour faire migrer une bonne partie du secteur informel vers le formel, de façon à contribuer à l'économie nationale et à la lutte contre le chômage. La carte de commerçant, élément indiscutable d'intégration au secteur formel, devrait être catégorisée, associée à la sécurité sociale et son acquisition facilitée. Car, le commerce est le grand secteur capable d'employer des milliers de gens et donc, de contribuer, efficacement, à la lutte contre le chômage. Mais, c'est un secteur qui mérite d'être encadré, soutenu et protégé, avec une politique de construction d'infrastructures de base, comme les centres commerciaux et les marchés domaniaux. De même, les métiers de l'agriculture doivent être valorisés.

Le «tout-économie», en vue d'un «tout-social» requiert des mesures concrètes sur le terrain. Parmi les premiers défis à relever, il y a, sans nul doute, à gagner la bataille de l'amélioration du climat des affaires. Le gouvernement devrait faire preuve de volontarisme politique, pour procéder aux réformes qui s'imposent et instituer même, pour encourager le développement du secteur privé, une sorte de moratoire dans les contrôles et les pénalités infligées aux entreprises. Car, une économie où il n'est pas facile d'entreprendre, à cause des pesanteurs administratives et d'une culture étatique trop prononcée, condamne la jeunesse au chômage, étant entendu que tout le monde ne sera jamais fonctionnaire de l'Etat. Des milliers de jeunes arrivent, chaque année, sur le marché du travail, il faut un contexte national favorisant l'éclosion des initiatives privées, pour leur permettre d'intégrer le monde actif. La lutte contre le chômage passe par là.

Joachim MBANZA

Cyr Armel YABBAT-NGO

Congo - Turquie

Le parlement a ratifié la convention de crédit pour la construction de la cité gouvernementale

Réunies en séance plénière relatives à la 12^e et 42^e session ordinaire, dite administrative, le 4 juillet 2016, les deux chambres du parlement ont examiné et adopté, en urgence, le projet de loi autorisant la ratification de la convention de crédit pour le financement des travaux de construction de la Cité internationale des affaires, à Brazzaville. Présentée par le ministre d'Etat Claude Alphonse N'Silou, ministre de la construction, de l'urbanisme, de la ville et du cadre de vie, cette convention, signée le 20 février 2015 entre le gouvernement et l'entreprise turque Summa Turizm Yatirimcilig S.a, porte sur la construction d'un ensemble d'immeubles, à Kintélé et au centre-ville, dont l'achèvement est fixé au 31 décembre 2017.

Le projet de construction de la «Cité internationale des affaires de Brazzaville» s'exécute en deux phases: la première comprend la construction d'un centre de conférences et d'un hôtel 4 étoiles de 200 chambres, à Kintélé; la construction d'un centre commercial, d'un hôtel 4 étoiles de 150 chambres et d'un immeuble destiné au Ministère des finances, au centre-ville de Brazzaville. La deuxième phase, quant à elle, concerne la construction de la cité gouvernementale (un ensemble de sept immeubles administratifs et un immeuble parking multi-niveaux). Le coût total du projet est de 477.050.000 euros (soit 312.924.286.850 francs Cfa), financé comme suit: - 143.115.000 euros (soit 93.877.286.055 F. Cfa), par l'Etat

congolais; - 176.334.064 euros (soit 115.667.564.236 F. Cfa) par emprunt auprès de la banque turque de crédit à l'export (Turc exim Bank); - et 157.600.935 euros (soit 103.379.436.559 F. Cfa) par les banques locales et les financements privés. Le 4 avril 2016, une convention de crédit, d'un montant total de 197.494.125,73 euros (soit 129.556.146.479 F Cfa), a été signée entre la République du Congo et la banque turque de crédit à l'export. Il s'agit d'un crédit acheteur destiné à financer l'acquisition des biens depuis la Turquie (176.334.064,94 euros) et couvrir la prime de risque pays, en cas de non remboursement (21.160.087,79 euros).

A travers cette convention de prêt, «le gouvernement veut se donner les moyens pour construire la cité gouvernementale, en vue d'améliorer les conditions de travail dans les Ministères», a relevé le ministre d'Etat Claude Alphonse N'Silou. En effet, «nul n'ignore les conditions épouvantables dans lesquelles travaillent nos agents de l'Etat», a-t-il rappelé. Dans l'ensemble, les préoccupations des parlementaires ont porté sur l'opportunité du projet par rapport aux conditions d'accès au financement, les risques encourus en matière d'immunités, l'urgence que revêt la ratification de cette convention, l'impact de cette convention de prêt sur le service de la dette et le coordonnateur du programme devant piloter la mise en œuvre de la Cité internationale des affaires de Brazzaville. Répondant à ces préoccupations, le ministre d'Etat N'Silou a rassuré que les difficultés actuelles, dues à l'amenagement des recettes pétrolières, ne devraient pas amener le pays à renoncer à certains engagements, dont celui de cette convention qui permettra d'équiper davantage notre pays en infrastructures administratives et hôtelières. «De plus, notre pays doit garder l'espoir, car notre principale ressource augure d'un avenir pas trop sombre, du fait de l'augmentation de notre production pétrolière», a-t-il souligné. Un sénateur, Jean-Marie Epouma, a, toutefois, exprimé l'in-

quiétude de voir la dette du Congo grimper et s'est abstenu de voter cette convention. Parmi les conditions assorties à cette convention de prêt, figure la création de la société de gestion qui doit exploiter la Cité internationale des affaires de Brazzaville. «La création de cette structure a été envisagée par le prêteur, pour sécuriser le remboursement des avances consenties à l'emprunteur et le paiement des intérêts par ce dernier», a indiqué le ministre d'Etat. D'ores et déjà, il a annoncé qu'une commission interministérielle a été mise en place. Elle travaille sur le projet de loi portant création d'un établissement public à caractère industriel et commercial dénommé: «Cité internationale des affaires de Brazzaville». Quant à l'urgence constatée dans la ratification de cette convention, le ministre a précisé qu'il y a une date butoir: 4 juillet 2016. Il fallait donc respecter cet engagement. Signalons que les travaux de ces séances ont été présidés par Justin Koumba, président de l'assemblée nationale, et André Obami-Itou, président du sénat, en présence des ministres Claude Alphonse N'Silou, de la construction, de l'urbanisme, de la ville et du cadre de vie, et Digne Elvis Okombi-Tsalissan, chargé des relations avec le parlement.



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission ad hoc des marchés
Décision n°010/GR/2014

Avis de sélection internationale ouverte n° 10/BEAC/DGE-DIPG/SIO/CC/2016 pour le contrôle technique de construction de l'immeuble devant abriter un Centre de la BEAC à Ebolowa, en République du Cameroun

Dans le cadre de son programme immobilier, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage la construction d'un Centre à Ebolowa. A cet effet, elle invite, par le présent avis de sélection, les cabinets remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés et du Manuel de procédures de gestion des marchés de la BEAC.

Les cabinets intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS

DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, 736,
Avenue Monseigneur Vogt
Secrétariat Général,
DOAAR-CGAM, 14e étage,
Porte 14.12

B.P: 1917, Yaoundé - CAMEROUN
Tél.: (237) 222 23 40 30;
(237) 222 23 40 60 Poste 5412
Fax: (237) 222 23 33 29
@: cgam.scx@beac.int

Le dossier de sélection est exclusivement remis en version électronique.

La participation à la présente mise en concurrence n'est conditionnée à aucun paiement.

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le

mercredi 03 août 2016, à 12 heures.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, 736,
Avenue Monseigneur Vogt
Bureau d'Ordre, 15e étage,
porte 15.01

B.P: 1917, Yaoundé - CAMEROUN

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les plis seront ouverts, en deux étapes, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent assister aux séances d'ouverture. Les dossiers administratifs et techniques seront ouverts, le mercredi 03 août 2016, à 13 heures 00, et les dossiers financiers seront ouverts à une date qui sera communiquée ultérieurement.

Yaoundé, le 09 juin 2016

Le Président de la Commission ad



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission ad hoc du marché

Avis d'appel d'offres international ouvert N°11/BEAC/DGE-DIPG/AOIO/Tvx/2016 du 15 juin 2016 pour les travaux de réhabilitation de l'immeuble siège de la COBAC à Libreville, en République gabonaise

Dans le cadre de son programme immobilier, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage d'effectuer des travaux de réhabilitation de l'immeuble siège de la COBAC. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises remplissant les conditions requises à présenter une soumission.

Les travaux, par corps d'états, comprennent les lots suivants:

- lot n°1: Aménagements extérieurs et Assainissement;
- lot n°2: Maçonnerie;
- lot n°3: Charpente et Couverture;
- lot n°4: Etanchéité;
- lot n°5: Revêtements scellés et collés (Carrelage et autres);
- lot n°6: Cloisons légères plâtre;
- lot n°7: Faux-plafond;
- lot n°8: Menuiserie Aluminium;
- lot n°9: Menuiserie bois;
- lot n°10: Electricité - Courant fort;
- lot n°11: Plomberie - Sanitaires;
- lot n°12: Climatisation - Ventilation;
- lot n°13: Courant faible Sécurité électronique;
- lot n°14: Courant faible Téléphone et Câblage informatique;
- lot n°15: Courant faible Sonorisation Vidéo;
- lot n°16: Matériels informatiques;
- lot n°17: Courant faible Détection et Extinction de l'Incendie;
- lot n°18: Moyens de Secours de lutte contre l'Incendie;
- lot n° 19: Ascenseur;
- lot n°20: Peinture;

lot n°21: Serrurerie-Métallerie;

Le processus se déroulera conformément à la procédure d'appel d'offres international ouvert, définie par le Code des marchés et le Manuel de procédures de gestion des marchés de la BEAC. Les entreprises intéressées peuvent obtenir un complément d'information, consulter et acheter le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés, contre la somme non remboursable de XAF 1 000000 (un million) ou EUR 1 525 (mille cinq cent vingt-cinq):

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, 736, Avenue
Monseigneur Vogt
Secrétariat Général, DOAAR-CGAM, 14e étage,
Porte 14.12
B.P: 1917, Yaoundé - CAMEROUN
Tél.: (237) 222 23 40 30; (237) 222 23 40 60
Poste 5412
Fax: (237) 222 23 33 29
@: cgam.scx@beac.int

Le paiement devra être effectué en espèces, aux guichets de la BEAC ou par virement bancaire en faveur de la BEAC-Services Centraux. La participation au présent appel d'offres est conditionnée par ledit paiement.

Une visite du site est prévue, le mercredi 25 juillet 2016.

Les soumissions, conformes au règlement de l'appel d'offres et obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumission suivant le modèle indiqué en annexe et équivalente à XAF 50 000 000 (cinquante millions), devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le jeudi 25 août 2016, à 12 heures:

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, 736, Avenue
Monseigneur Vogt
Bureau d'Ordre, 15e étage, Porte 15.01
B.P: 1917, Yaoundé - Cameroun

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les plis seront ouverts, en deux étapes, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister aux séances d'ouverture. Les représentants des soumissionnaires devront présenter l'acte matérialisant leur mandat en début de séance d'ouverture des offres, sous peine d'exclusion.

Les dossiers administratifs et les offres techniques seront ouverts, le jeudi 25 août 2016, à 13 heures précises, aux Services Centraux de la BEAC, à Yaoundé.

Les offres financières seront ouvertes à une date qui sera communiquée ultérieurement.

Yaoundé, le 15 juin 2016.

Le Président de la Commission Ad hoc.

Présentation du budget rectifié de l'Etat exercice 2016 à l'Assemblée nationale

Un budget rectifié, pour «garantir la soutenabilité des finances publiques»

Le ministre des finances, du budget et du portefeuille public, Calixte Ganongo, a présenté, mercredi 29 juin 2016, à l'Assemblée nationale, le projet de loi des finances rectificative, exercice 2016, élaboré dans un contexte, marqué, au plan international, par des perspectives économiques moroses et une instabilité sur les marchés mondiaux de pétrole. Il est arrêté, en ressources et en recettes, à la somme de 3.564 milliards 291 millions de francs Cfa. «Ce projet vise, principalement, la maîtrise des charges, l'efficacité de la dépense publique, en vue de garantir la soutenabilité des finances publiques», a-t-il dit.

Dans sa présentation, le ministre est revenu sur les modifications intervenues au niveau de la fiscalité intérieure et les nouvelles hypothèses sur l'évolution future des cours du baril de pétrole et leur impact sur les priorités retenues par le gouvernement. Confiant du fait qu'avec le démarrage de l'exploitation du gisement de Moho-Nord, en 2015, la production pétrolière nationale a connu une légère augmentation qui est passée de 94,124 millions de barils, en 2016, contre 89 millions de barils, en 2015, le ministre a estimé que cette augmentation devrait contribuer à améliorer le taux de croissance qui s'établirait à 4,4%, en 2016, contre 4%, en 2015, malgré le faible niveau des cours du pétrole sur le marché.

Selon lui, le secteur des transports devrait maintenir son dynamisme, sous l'impulsion de la modernisation du Port autonome de Pointe-Noire, l'expansion du trafic par la route Pointe-Noire/Brazzaville/Ouessou et l'amélioration continue des capacités opérationnelles du C.f.c.o (Chemin de fer Congo-Océan). «Le secteur des télécommunications pourrait voir son activité doubler avec l'extension de la fibre optique. La production et la transformation de bois devraient se consolider, si la reprise de la croissance dans les économies avancées est confirmée. Les industries manufacturières devraient soutenir la croissance avec l'entrée en production de nouvelles cimenteries, notamment Cimaf (Ciment d'Afrique), en début 2015, et Diamond Ciment, en 2016», a expliqué Calixte Ganongo, devant la représentation nationale.

S'agissant des modifications intervenues au niveau de la fiscalité, de manière globale, le ministre des finances a laissé entendre que celle-ci reste inchangée par rapport à la «loi de finances initiale qui déjà marquait une pause». Cependant, dans le but d'élargir l'assiette fiscale, quelques aménagements ont été proposés au niveau de trois impôts: la taxe sur les transferts de fonds; la taxe unique sur les salaires et la taxe sur le trafic des communications électroniques. Tout compte fait, les hypothèses retenues dans le projet de loi rectificative pour la projection des recettes pétrolières se déclinent ainsi qu'il suit:

- Prix du Brent à 39,468 dollars américains le baril;
- prix du brut congolais à 35 dollars le baril, soit une décote de 4,468 dollars;
- production pétrolière à 94,125 millions de barils;
- 1 dollar américain à 600 francs Cfa.

Pour Calixte Ganongo, les recettes extérieures demeurent au même niveau que dans la loi de finances initiale, soit 339,28 milliards de francs Cfa, conformément à la mise en œuvre du partenariat stratégique avec la Chine. Devant les incertitudes qui pèsent sur les perspectives de l'économie mondiale, obligeant à adopter des politiques budgétaires prudentes, Calixte Ganongo a précisé que le gouvernement va poursuivre une politique budgétaire modérée, «couplée à une discipline budgétaire effective. Les actions du gouvernement s'inscrivent dans une trajectoire qui garantit la stabilité budgétaire et la soutenabilité des finances publiques», a-t-il déclaré. Fort de cela, le ministre Ganongo a indiqué que la politique du gouvernement sera axée sur trois principales priorités, à savoir:

- assurer le développement local, à travers la mise en œuvre de la municipalisation accélérée, dans le département de la Bouenza,
- impulser la marche vers le développement, dans la poursuite des réalisations des travaux d'infrastructures en cours d'exécution;



Calixte Ganongo.

- garantir le fonctionnement de l'Etat.

Quant aux charges et aux ressources de l'Etat, elles sont réévaluées comme suit: les ressources budgétaires sont établies à la somme de 2.121,5 milliards de francs Cfa, contre 2.333 milliards de francs Cfa dans la loi initiale, soit une baisse de 9,1%. Les recettes fiscales et douanières, quant à elles, n'ont connu aucune variation par rapport à la loi de finances initiale et demeurent à 1.046,5 milliards de francs Cfa. Les recettes courantes non fiscales se situent à 580 milliards de francs Cfa, dans la loi de finances rectificative, contre 785,6 milliards de francs, dans la version initiale, soit une baisse de 26,2%. Les transferts, dons et legs, sont arrêtés à 156 milliards de francs Cfa, contre 162 milliards de francs Cfa, dans la loi initiale, soit une diminution de 3,7%.

Parlant des charges, le ministre des finances a signifié qu'elles sont arrêtées à la somme de 2.396 milliards de francs Cfa, contre 2.608 milliards de francs, dans la loi initiale, soit une contraction de 8,1%. La masse salariale, quant à elle,

est maintenue à 410 milliards de francs Cfa. Les dépenses de fonctionnement courant, qui comprennent les biens et services, ainsi que les charges communes, s'établissent à 300 milliards de francs Cfa, contre 319 milliards de francs Cfa, soit une baisse de 6% qui s'explique, selon lui, par le réaménagement d'une partie des charges communes vers les autres natures de dépenses. Les dépenses d'investissement se situent à 1.307 milliards de francs Cfa, contre 1.510,5 milliards de francs Cfa, soit une baisse de 13,5%. Ainsi, le budget rectifié de l'Etat exercice 2016 s'établit, en ressources et en recettes, à la somme de 3.564 milliards 291 millions de francs Cfa.

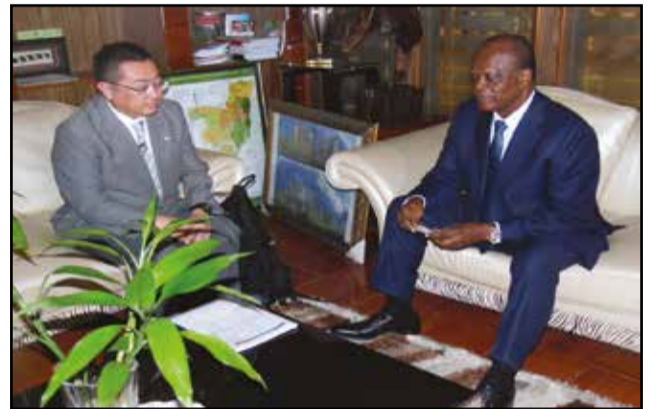
Concluant ses propos, Calixte Ganongo pense que ce projet de loi rectificative vise, principalement, la maîtrise des charges, l'efficacité de la dépense publique, en vue de garantir la soutenabilité des finances publiques.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture

Des experts japonais pour aider à développer la pêche rurale congolaise

Le ministre d'Etat Henri Djombo, ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture, s'est entretenu, mardi 28 juin 2016, dans son cabinet de travail, à Brazzaville, avec une délégation d'experts de la Jica (Agence japonaise de coopération internationale), conduite par M. Mitsuo Linuma. Ces experts ont été dépêchés au Congo, pour accompagner, sur le terrain, leurs six homologues congolais, agents du Ministère de la pêche, formés, récemment, au Japon. Il est question, d'après la Jica, d'aider les pêcheurs congolais à appliquer des techniques appropriées, en vue de renforcer leurs revenus et de respecter les normes de la pêche internationale. Mais aussi, d'élaborer, avec le gouvernement du Congo, un bon programme de développement de la pêche rurale.



Henri Djombo et Mitsuo Linuma.

La directrice adjointe aux programmes de la Jica, secteur formation, gouvernance et développement rural, Mme Marianne Boketshu, qui a accompagné les experts japonais, a déclaré que leur visite se déroule dans le cadre d'une formation supplémentaire, afin d'aider les six cadres congolais formés au Japon, de voir la mise en œuvre de leur plan d'action. «Des agents du département de la pêche ont participé à deux séries de formations au Japon. Lors de ces formations, ces fonctionnaires congolais ont élaboré un plan d'action pour développer la pêche artisanale, présentant, par ailleurs, dans le même document, certaines difficultés», a-t-elle confié. Les experts japonais qui passent deux semaines au Congo, a-t-elle poursuivi, se sont rendus à Pointe-Noire, à partir du 29 juin dernier, pour travailler ensemble avec les Congolais. A leur retour à Brazzaville, ils présenteront au ministre d'Etat Djombo, les décisions prises sur le terrain. La Jica organise, chaque année, des formations, dans le cadre du renforcement des capacités des structures congolaises dans le domaine de la pêche. Fort de son expérience, elle a déjà accompagné les pêcheurs du Sénégal et du Gabon, dans le même sens.

Alain-Patrick MASSAMBA

Coopération Union européenne - Congo

Jacqueline Lydia Mikolo et Saskia De Lang ont clôturé le Paramed, dans l'apothéose

Lancé le 30 janvier 2014, le Paramed (Projet d'appui à la formation continue du personnel paramédical) est arrivé à son terme. Pour marquer la clôture officielle de ses activités, un atelier de validation et de restitution a été organisé, lundi 4 juillet 2016, au Ministère des affaires étrangères et de la coopération, à Brazzaville, sous le patronage de Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la santé et de la population. En présence de Mme Saskia De Lang, ambassadrice, chef de la délégation de l'Union européenne, et du représentant de l'A.f.d (Agence française de développement).

Trois milliards de francs Cfa. C'est l'enveloppe consentie par le F.e.d (Fonds européen de développement) de l'Union européenne, déléguée à l'A.f.d (Agence française de développement), pour financer



Saskia De Lang (à gauche) et Jacqueline Lydia Mikolo.

cette formation des personnels paramédicaux, à travers le Projet d'appui à la formation continue du personnel paramédical. Objectif: remettre à niveau le dispositif de formation et les compétences des infirmiers, sages-femmes et techniciens de laboratoire, afin d'améliorer la qualité des prestations de services de santé.

Pour Mme Saskia De Lang, l'atelier marquant la clôture du Paramed est non seulement le moment de célébrer l'aboutissement d'un long processus de travail sur tout

le territoire national, «mais aussi, de saluer la volonté de l'ensemble des partenaires de travailler en synergie, pour améliorer les soins de santé au Congo». L'ambassadrice de l'Union européenne n'a pas fait mystère de sa satisfaction devant l'aboutissement de ce projet. «Nous, à la délégation de l'Union européenne, nous nous réjouissons de la manière dont le travail en commun s'est déroulé. Nous en sommes d'autant plus réjouis d'avoir apporté notre appui pour vous aider à atteindre pleinement cet

objectif», a-t-elle déclaré.

Malgré tout, la cheffe de la délégation de l'Union européenne a tenu à rappeler que le taux de mortalité infantile et maternelle au Congo reste encore trop élevé, «bien au-dessus de la moyenne d'un pays à profil similaire». «L'Union européenne vous a accompagné dans la mise à niveau de votre compétence, afin de remédier à la situation. Nous comptons sur le Ministère de la santé, pour mettre à profit ces compétences», a-t-elle souhaité. S'adressant aux bénéficiaires de cette formation, l'oratrice a dit qu'elle comptait aussi sur eux pour appliquer, avec rigueur, les nouvelles connaissances acquises. «Il y va de la vie des enfants du Congo, de vos sœurs, de vos frères et de vos parents. C'est une responsabilité», a-t-elle conclu. Pour sa part, la ministre Jacqueline Lydia Mikolo a remercié les partenaires techniques du Ministère de la santé, pour avoir assuré un appui financier

conséquent et apporté leur expertise pour le renforcement des capacités des agents de santé. Selon elle, il faut prévoir l'élargissement des stratégies de formation continue à toutes les catégories de formations professionnelles constitutives, les équipes soignantes de formation sanitaire, ainsi que le personnel contribuant à la gestion du système de santé. Lancées le 4 février 2015, au Ciespac (Centre international d'enseignement supérieur de santé publique en Afrique Centrale), à Brazzaville, les sessions de formation organisées dans le cadre du Paramed ont couvert 12 départements, et 16 sites de formations ont été aménagés et dotés de matériels pédagogiques qui ont servi de cadre d'apprentissage au profit de 301 sages-femmes, 900 infirmiers et 205 techniciens de laboratoires.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Résurgence des actes de banditisme dans le Pool, par les ex-combattants ninjas

Cette semaine s'est manifestée, dans le département du Pool, la résurgence des actes de banditisme armé, par les ex-combattants ninjas qui écumant ce département, depuis que leur chef mythique, le pasteur Ntumi, est sous le coup d'un mandat d'arrêt émis par le procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville. En effet, lundi 4 juillet dernier, un bus voyageur de la société Océan du Nord a subi des coups de feu tirés par un groupe de quatre bandits ex-ninjas, sur la route lourde Yé-Mindouli. Les bandits armés voulaient stopper le bus, pour rançonner les passagers. Grâce à la pugnacité du chauffeur, il n'y a pas eu de victime. Après les appels en détresse lancés par l'équipage et les passagers, la Force publique est arrivée sur les lieux, pour les sécuriser. Ils ont pu poursuivre la route, après un changement de bus. Selon leur témoignage, c'était un groupe de quatre bandits armés de fusils de chasse et un avait une Kalachnikov.

Une équipe de Caritas Congo victime de braquage dans le Pool

Dimanche 3 juillet 2016, entre Kinkala et Yangui, au niveau d'une zone appelée «Gâ bolela ngombé», quatre hommes en civil, mais cagoulés et armés, ont braqué cinq à six véhicules personnels et de transport en commun, entre 12h et 14h. Parmi ces véhicules, il y avait celui de l'équipe de Caritas Congo, en mission humanitaire, de marque Toyota Hilux. Après avoir dirigé les véhicules dans une ancienne piste, à l'abri des regards, ils se sont mis à rançonner, tranquillement, les passagers, sous la menace des armes, ravissant argent, téléphones portables et autres objets précieux. Les victimes étaient sommées de se coucher par terre. Une dame de 44 ans ne voulait pas se laisser faire et un bandit a tiré sur elle, la blessant, grièvement, au pied. C'est ainsi que celui qui était, sans doute, le chef du groupe, s'en est pris à l'auteur du coup de feu, tirant sur lui et le blessant grièvement aussi. Celui-ci saignant abondamment, ses amis se sont préoccupés de son état et se sont enfouis, abandonnant leur butin. Ce que voyant, les otages, y compris le personnel de Caritas, ont pu s'échapper à bord de leurs véhicules, dont un a permis d'évacuer la femme blessée. A cause de cet incident, Caritas Congo a décidé de suspendre, provisoirement, ses activités humanitaires dans le Pool, en attendant que la Conférence épiscopale ne prenne une décision.

Un python sème la panique dans un domicile à Pointe-Noire

C'est un spectacle insolite qu'on n'est pas prêt d'oublier, à Tchali, un quartier de l'arrondissement 6 Mongo-Mpoukou, dans la capitale économique congolaise. Un python s'est échappé, spontanément, de sa cage et a fait irruption dans un domicile voisin où il a tenté d'avaler un bambin, dans la cour. C'était le sauve-qui-peut et le quartier, alerté, a tenté, vainement, de donner la chasse au reptile venimeux, long de 3,50 mètres. Il a fallu rappeler d'urgence de son lieu de travail le propriétaire, lequel a réussi à maîtriser le python avec, il faut le souligner, une facilité déconcertante. Le préfet de la ville, informé, lui aussi, s'est rendu sur les lieux, mais en se plaçant à une certaine distance. Le propriétaire de l'animal a été arrêté.

Ils se règlent des comptes au Stade Massamba-Débat et sont arrêtés

Selon le porte-parole de la police, le colonel Jules Monkala-Tchoumou, dix-sept jeunes gens faisant partie de deux groupes rivaux ont été appréhendés par la police. Ils étaient venus se régler des comptes, au Stade Président Alphonse Massamba-Débat, dimanche 3 juillet 2016, à l'occasion du match Etoile du Congo-A.C Léopards de Dolisie, comptant pour la 23^e journée du championnat national d'élite Ligue 1. On a enregistré quelques blessés, à l'issue de leur bagarre et beaucoup de sang a coulé. Certains d'entre eux ont été arrêtés. La police devrait, aussi, s'intéresser aux fumeurs de chanvre qui élisent domicile dans un coin bien précis des gradins du Stade Massamba-Débat, lors des matches. Non loin du grillage qui sépare les gradins faisant face à la tribune d'honneur et les gradins qu'affectionnent les supporters d'Etoile du Congo. Ils agressent certains spectateurs, lorsqu'ils sont enivrés. Des paisibles spectateurs répugnent à cohabiter avec ces pseudo-spectateurs adeptes du cannabis.

Retour à la normale, sur la route Moukondo-Nkombo Matari à Brazzaville

Au début de cette semaine, les chauffeurs des taxis de type «Pic-Nic», les plus nombreux à exploiter l'itinéraire Moukondo-Nkombo Matari, ont observé une grève momentanée, pour protester contre l'arrestation de quatre de leurs collègues, au niveau du quartier La Bled. Ils ont garé leurs taxis, le long de la route, ce qui a perturbé la circulation sur ce tronçon de route goudronnée. Ce sont les agents en civil, disent-ils, qui les soumettent à des tracasseries, en leur exigeant de l'argent et en les menaçant de confisquer leur permis de conduire, affirment les chauffeurs de taxi. Heureusement, le directeur général de la police, le général Jean-François Ndengué, a dépêché des collaborateurs sur le lieu, pour décanter la situation ainsi créée.

Frocad: Pascal Tsaty Mabilia évincé de la présidence

Présidente du M.u.s.t (Mouvement pour l'unité, la solidarité et le travail), Claudine Munari a été désignée à la tête du Frocad (Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique), une plate-forme de l'opposition. C'était au cours d'une réunion qui a eu lieu, le mardi 5 juillet 2016, au C.i.o (Centre interdiocésain des œuvres), à Brazzaville. La nouvelle présidente du Frocad remplace, à ce poste, Pascal Tsaty Mabilia, secrétaire général de l'U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale), à qui l'on reprocherait, notamment, d'avoir pris acte des résultats de l'élection présidentielle du 20 mars 2016. Signalons que Pascal Tsaty Mabilia est le seul à être sorti du bureau du Frocad, qui a enregistré une entrée, celle de Bonaventure Mbaya, lequel occupe les fonctions de chargé des relations extérieures.

D.d.c (Dynamique pour le développement du Congo)

Armand Mpourou invite les acteurs politiques à l'apaisement et à l'humilité, pour l'intérêt général

Lors d'un point de presse qu'il a donné, le samedi 2 juillet 2016, au siège de son parti, à Moungali, le quatrième arrondissement de Brazzaville, Armand Mpourou, président de la D.d.c (Dynamique pour le développement du Congo), parti situé à l'opposition, a parlé du climat politique qui prévaut dans le pays. Ce faisant, il a invité les acteurs politiques à l'apaisement et à l'humilité, pour l'intérêt général. Par ailleurs, il a annoncé un éventuel partenariat de la D.d.c avec certains partis de l'opposition, membres du Frocad, pour recadrer les choses.



Armand Mpourou.

Le président de la D.d.c a saisi l'opportunité de son point de presse, pour décortiquer la situation politique nationale. Outre la structure du gouvernement, la présentation du programme d'action du gouvernement par le premier ministre à l'Assemblée nationale, Armand Mpourou s'est appesanti sur le climat politique qui prévaut dans le pays. Pour cela, il a invité les acteurs et les partis politiques à œuvrer à l'apaisement du climat politique, pour l'intérêt général. «Nous invitons tout le monde à la tempérance et à l'humilité. Le débat sur le changement ou non de la Constitution est passé, l'élection présidentielle a eu lieu et Monsieur Denis Sassou-Nguesso a été déclaré

président de la République par la Cour constitutionnelle. Alors, soyons flexibles, reconnaissons le président élu, quelle que soit la façon de chacun de voir les choses», a-t-il déclaré. Pour le président de la D.d.c, être opposant, c'est protéger le peuple, car selon lui, «l'opposant, ce n'est pas celui qui expose son peuple à l'abattoir». «Quand la révélation change, les situations changent, c'est-à-dire, maintenant que les joutes électorales sont passées, alors adaptons-nous à la nouvelle donne actuelle. Continuons de travailler pour les cinq ans à venir», a-t-il dit. Le président de la D.d.c a, par ailleurs, rappelé qu'il est impérieux et nécessaire de préserver la paix et la concorde

nationale. Pour cela, il a appelé les militants de son parti et le peuple congolais au «discernement et à la sagesse, surtout pendant cette période où il y a trop des on-dit, de la médisance, la calomnie et des mensonges, diffusés sur la toile, c'est-à-dire sur Internet et les réseaux sociaux, comme facebook», a-t-il fait savoir. Toutefois, le président de la D.d.c a condamné, avec fermeté, toute forme de violence en démocratie et la prise de pouvoir par la force. Dans cet élan, il a condamné l'attaque de l'ambassade du Congo en France. Armand Mpourou estime que «nous devons, tous ensemble, mettre le Congo en

premier et cela nécessite de se supporter, s'entraider, se respecter, se comprendre, développer en chacun de nous, la capacité de s'assumer comme acteur de sa propre histoire, de développer un projet de vie personnel». Pour cela, il a invité les siens à «faire de l'opposition autrement, en proposant un projet et non la violence. Nous devons changer notre façon de faire». Pour terminer, le président de la D.d.c a annoncé un éventuel partenariat de son parti avec d'autres partis membres du Frocad, pour selon lui, recadrer les choses.

Pascal-Azad DOKO

M.s.d.p (Mouvement Social pour la Démocratie et la Paix)

Mise en place de la fédération départementale des Plateaux

Après les fédérations départementales de la Likouala, Pointe-Noire, Cuvette, Brazzaville et Bouenza, le M.s.d.p (Mouvement social pour la démocratie et la paix), parti situé à la majorité présidentielle, dispose, désormais, d'une fédération dans le département des Plateaux. Une délégation conduite par son président, Pascal Ngalibo, a effectué, du 13 au 18 juin 2016, une mission de travail dans les Plateaux où il a procédé à la mise en place du bureau de cette fédération.



Pascal Ngalibo et Eugène Ikaliko.

présenté aux participants, les documents de base, notamment les statuts et le règlement intérieur, qui régissent le parti, conformément à la loi n°21-2006 du 21 août 2006 sur les partis politiques au Congo, et à la Constitution du 25 octobre 2015. «Il faut lire et relire ces documents, de façon que vous puissiez bien comprendre qu'est-ce qu'un parti politique, qu'est-ce que la politique elle-même. Et, par-dessus tout,

vous comprendrez vos droits civils et politiques», a-t-il martelé à ses militants. Outre cela, Pascal Ngalibo

les a exhortés à beaucoup travailler, pour «garantir l'unité nationale, la cohésion sociale, la consolidation de la démocratie et la préservation de la paix, condition sine qua non du développement et du progrès». «Il faut savoir que vous êtes des hommes et des femmes épris de justice sociale, de liberté et de paix, comme stipule le nom de notre parti», leur a-t-il lancé.

Signalons que le bureau de la fédération M.s.d.p aux Plateaux, dirigé par Ignace Ngakoua, suivi d'Armand Monvouka comme secrétaire général, compte 18 membres, dont 13 au bureau et 5 à la commission de contrôle et d'évaluation. Ce bureau fédéral prévoit d'organiser des descentes à la base, pour installer les bureaux des comités et des cellules dans les villages du district de Djambala et de Mbon.

Issam ALI

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU) B.P. 2080 - BRAZZAVILLE Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président: Mgr Miguel Angel OLAVERRI, Evêque de Pointe-Noire Vice-Président: Mgr Anatole MILANDOU Archevêque de Brazzaville Directeur de Publication: Joachim MBANZA Secrétaire de rédaction: Véran Carrhol YANGA Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Saisie&Montage (PAO): Atelier La Semaine Africaine Service Commercial: Brazzaville: Tél.: 06.889.98.99 05.528.03.94 Pointe-Noire: Tél:05.557.78.71 06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr Site Internet: lasemaineafricaine.net

A VENDRE

- Un domaine de 12 parcelles situé à Sangolo OMS
- Une parcelle située à Nzoko
- Une parcelle située vers Bourreau
- Makélékélé
- Une parcelle située à Météo.

Contact : 06 889 98 99 05 528 03 94

P.d.a.r.p (Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales)

Don de motos-triporteurs aux groupements agricoles, d'aviculteurs et de pisciculteurs

Le P.d.a.r.p (Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales) a fait un don de motos-triporteurs (des motos à trois roues possédant une carrosserie à bagages) à 76 groupements des départements du Pool et de Brazzaville. La cérémonie officielle de remise de ce don a été présidée par Michel Elenga, directeur de cabinet du ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, lundi 4 juillet 2016, au siège dudit projet, situé à Mpila, au centre-ville de Brazzaville, en présence d'Isidore Ondoki, coordonnateur du P.d.a.r.p, des cadres dudit Ministère et ceux du projet. Pour les besoins de la cérémonie, 33 groupements ont été choisis pour recevoir ce don qui s'inscrit dans le cadre du respect d'un principe du P.d.a.r.p, celui de la réduction de la pénibilité du travail des producteurs agricoles.



Michel Elenga remettant les triporteurs aux producteurs agricoles.

Dans le cadre du partenariat entre la Banque mondiale et le Congo, 76 groupements agricoles bénéficiaires du soutien du P.d.a.r.p vont, désormais, disposer, chacun, d'une moto-triporteur pour ses activités agricoles. Les 76 motos-triporteurs, d'une valeur de 118 millions 857 mille 430 francs Cfa, sont destinés à tous les groupements du Congo. Ils sont accompagnés de plusieurs accessoires (casque, paire de gants, bâche, carte grise, licence d'assurance d'une année, etc.) et un réservoir rempli d'essence. 33 groupements des départements de Brazzaville et du

Pool ont reçu ce don. Les groupements se trouvant dans les autres départements vont les recevoir, progressivement. Au nom des bénéficiaires, Mme Noëlle Ntsiessie Kibounou, trésorière du groupement Makédika, évoluant sur la rive droite du Djoué, au quartier Mayanga, à Brazzaville, représentant le président de son groupement à la cérémonie, a réagi, en ces termes: «*Nous prenons l'engagement, devant le directeur de cabinet du ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, de faire un bon usage des triporteurs, afin d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de nos microprojets respectifs.*

Nous sommes heureux de recevoir les triporteurs qui vont, dès à présent, nous aider dans nos activités et réduire la pénibilité de travail.

A son tour, Michel Elenga a attiré l'attention des bénéficiaires, pour veiller à l'entretien permanent des triporteurs et surtout, à en faire un bon usage. «*Comme vous le savez, le gouvernement de la République ne ménagera aucun effort, pour apporter la réponse aux préoccupations des producteurs agricoles que vous êtes, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, tels que la Banque mondiale, dans le cadre du P.d.a.r.p. Ainsi, sur toute l'étendue du territoire national, vous n'êtes*

pas les seuls producteurs et un choix a été fait sur vous et, par conséquent, ce que je veux vous dire, en pareilles circonstances, c'est de faire de ces moyens de déplacement un bon usage et le Ministère veillera à ce que vous y apportiez des soins nécessaires à l'entretien et à l'utilisation exclusive de ce pour quoi il est destiné», a-t-il déclaré.

Il faut rappeler que le P.d.a.r.p est mis en œuvre au Congo, depuis 2008. Il est cofinancé par la Banque mondiale et la République du Congo.

Philippe BANZ

Ministère délégué auprès du premier ministre, chargé des relations avec le parlement

Paul Marie Mpouélé estime que le Congo a une vieille tradition de dialogue, pour sortir de la crise actuelle

Dans le cadre des contacts qu'il entreprend avec les acteurs politiques de tous bords, en vue du dialogue permanent dans le pays, consolider la cohésion sociale et le vivre-ensemble, Digne Elvis Okombi-Tsalissan, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé des relations avec le parlement, a conféré, vendredi 1^{er} juillet 2016, à son cabinet de travail, à Brazzaville,



Paul-Marie Mpouélé.

avec une délégation de l'opposition, conduite par Paul-Marie Mpouélé, président du Parti républicain, formation politique membre du Frocad.

A l'issue de l'audience qui a duré près d'une heure, le président du Parti républicain s'est prêté aux questions de la presse, pour faire le point: «*Nous avons voulu rencontrer le ministre délégué, pour exprimer un peu notre vue, notre vision de la situation politique nationale. Nous avons donc échangé sur toutes ces questions liées à la politique, liées, essentiellement, au dialogue permanent qui doit avoir lieu entre le gouvernement, l'opposition et même aussi entre les citoyens, pourquoi pas! Voilà, nous avons traité des questions politiques avec Monsieur le ministre.* Mais quelles sont les modalités préconisées, en vue du dialogue permanent? Le leader du Parti républicain estime que le Congo a une vieille tradition de dialogue. «*Vous savez, quand il y avait des problèmes dans nos villages, les gens se retrouvaient au «mbongui», c'est comme ça qu'on l'appelle, au Sud, et kanza, je crois quelque chose comme ça, dans la partie Nord du pays; on se retrouvait et on réglait les problèmes, quelles que soient leurs difficultés. Aujourd'hui, le Congo traverse une crise multidimensionnelle, au plan politique, socio-économique, financier, au plan même des mœurs. Nous avons intérêt, nous, hommes politiques, qui montrons le chemin, nous avons intérêt à dialoguer, à discuter, régulièrement, pour montrer la voie à notre peuple, pour que celui-ci ne tombe pas dans les travers. Ce que nous proposons au gouvernement, c'est de dialoguer. Mais, bien entendu, avant ce dialogue, il y a un certain nombre de questions qu'il faut régler, notamment la libéralisation de la parole publique. Il faut que les acteurs politiques aient la possibilité de s'exprimer dans les médias d'Etat; il faut que ceux qui sont détenus dans les maisons d'arrêt pour leurs opinions soient libérés. Parce que ce pays, je me rappelle, le président de la République avait dit qu'il n'y avait pas de prisonniers politiques. Mais, lorsque vous êtes arrêté pour une opinion que vous avez émise, vous êtes un prisonnier politique*», a-t-il indiqué.

Pascal-Azad DOKO

Coopération entre le Congo et les Etats-Unis d'Amérique Un accord pour une bonne gestion des ressources forestières et fauniques

Le gouvernement congolais, représenté par Mme Rosalie Matondo, ministre de l'économie forestière et du développement durable, et le gouvernement américain, représenté par Mme Stéphanie Sullivan, ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique au Congo, ont signé, mercredi 15 juin 2016, au Ministère des affaires étrangères et de la coopération, à Brazzaville, un protocole d'accord pour l'appui et le renforcement des capacités institutionnelles, matérielles et techniques du C.n.i.a.f (Centre national des inventaires et aménagements des ressources forestières et fauniques) et de l'A.c.f.a.p (Agence congolaise de la faune et des aires protégées), deux organismes sous la tutelle du Ministère de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement. Côté américain, cet accord engage l'U.s forest service International programm, une organisation basée à Washington, représentée par Mme Kataleen Sherdan, coordonnatrice du programme Afrique et Moyen-Orient.



Rosalie Matondo et Stéphanie Sullivan procédant à la signature de l'accord.

Selon Mme Stéphanie Sullivan, ce protocole d'accord est un engagement visant la préservation non seulement des forêts congolaises, mais aussi, les 228 millions d'hectares de forêt du bassin du Congo qui s'étendent sur le Cameroun, la République Centrafricaine, la Guinée Equatoriale, la République Démocratique du Congo et la République du Congo. Le bassin du Congo représente 26% de la surface des forêts tropicales de la planète et abrite une riche biodiversité. On y trouve plus de dix mille espèces de plantes, mille espèces d'oiseaux et quatre cents espèces de mammifères. «*Ensemble, c'est à nous de garantir le bien-être mondial et de laisser à nos enfants un environnement sain, si nous voulons que la généra-*

tion future respire de l'air pur», a-t-elle renchéri. Pour sa part, la ministre Rosalie Matondo a indiqué que la volonté du Congo de gérer durablement ses forêts n'est plus à démontrer. «*Cette cérémonie constitue un acte de soulagement pour le gouvernement, en cette période de récession économique due à la baisse du prix du baril de pétrole qui amenuise les recettes publiques, appelées à financer le fonctionnement régulier des institutions, notamment du C.n.i.a.f, actuellement à la recherche des appuis pour son opérationnalisation*», a-t-elle dit.

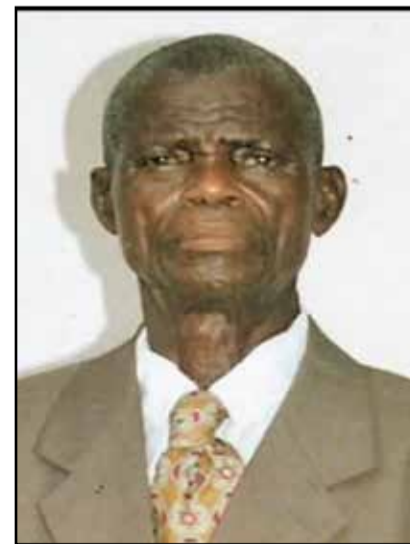
Alain-Patrick MASSAMBA

L'appui du Programme international de l'Us forest service au C.n.i.a.f va se traduire par la mise en place d'un système de télédétection opérationnelle avec des liens spécifiques de formation O.s.f.a.c. Cet appui permettra, aussi, d'élaborer une méthodologie pour l'évaluation des ressources des forêts inondées et d'acquérir, si possible, des matériels techniques relatifs à la qualification des ressources, dans le cadre de l'inventaire forestier national; de réaliser une cartographie des forêts inondées, élaborer un guide de suivi des l.f.n et d'organiser une éco-thèque. Le C.n.i.a.f sera accompagné, dans la maîtrise et la définition des équations

allo-métriques, dans sa participation aux ateliers et réunions relatifs au processus M.r.v. Pour ce qui est de l'Agence congolaise de la faune et des aires protégées, le partenariat avec le Programme international de l'Us forest service concerne le renforcement des capacités institutionnelle, matérielle et technique. Cela va consister à faire un état des lieux institutionnel et technique de l'agence; évaluer, ensuite, de manière analytique, les résultats de cet état des lieux, en vue d'élaborer une stratégie et des plans d'organisation interne de l'agence; appuyer la mise en œuvre du plan de développement de l'agence, à travers des partenariats multi-acteurs.

J'aime lire La Semaine Africaine, votre journal

REMERCIEMENTS



L'Abbé Joseph Boudzoumou, la famille et les enfants remercient, sincèrement, l'Archevêque de Brazzaville, l'Evêque de Kinkala, les prêtres, les religieuses, les amis et toutes les connaissances qui les ont assistés, moralement, spirituellement, et financièrement suite au décès de leur père, oncle, grand-père, survenu le lundi 20 juin 2016, à Brazzaville. La dépouille a été portée en terre, le vendredi 1^{er} juillet 2016. Paix à son âme!

Réseau ecclésial de la forêt du bassin du Congo

Répondre et promouvoir les bonnes pratiques qui atténuent le changement climatique

Le siège de l'Acerac (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale) à Brazzaville, a abrité, du 23 au 25 juin 2016, un séminaire du Rebac (Réseau ecclésial de la forêt du bassin du Congo) qui a consisté en une formation des formateurs sur la protection et la conservation des écosystèmes forestiers du bassin du Congo et sur l'éducation environnementale, dans le contexte de lutte contre les changements climatiques en Afrique.

Organisé par la Commission Justice et Paix de l'Acerac, dirigée par l'abbé Félicien Mavoungou, la Cern (Commission épiscopale des ressources naturelles) de la République démocratique du Congo dont M. Henri Muhiya est le secrétaire exécutif, et le Jascnet (Réseau des centres sociaux jésuites en Afrique), dirigé par le père Rigobert Minani, ce séminaire atelier placé sous le patronage du Sceam (Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar), a regroupé dix-huit participants venus de cinq pays du Rebac (Gabon, République centrafricaine, Cameroun, République Démocratique du Congo et Congo-Brazzaville). Conformément à la vision du Rebac qui consiste à promouvoir un bassin du Congo émergeant au sein duquel tous ont accès à une vie de qualité supérieure, grâce à une gestion responsable et durable des ressources énergétiques, halieutiques, biologiques, forestières disponibles, le séminaire atelier du Rebac s'est inscrit dans la lutte contre le changement climatique. Il a débouché sur des mesures visant à répandre et promouvoir les bonnes pratiques qui atténuent le changement climatique.

Ainsi, les structures suivantes représentées par leurs animateurs ou leurs délégués y ont pris part: la C.e.c. (Conférence épiscopale du Congo), Caritas Congo, Caritas Acerac, Commissions Justice et Paix nationales du Congo, du Cameroun, de la République centrafricaine, Commissions diocésaines justice et paix de Brazzaville et de Pointe-Noire, l'Acabe (Académie catholique de Brazzaville pour l'éthique), le Cerap-Brazzaville (Centre de recherche pour la paix), Co.s.m.g (Conseil des supérieures majeures du Gabon), Cern-RDC (Commission épiscopale des ressources naturelles), le Jascnet (Réseau des centres sociaux jésuites en Afrique), un représentant de Cafod qui est la Caritas britannique, et un consultant formateur. Ce séminaire atelier a eu trois objectifs: la formation,



Les participants posant sur le perron du siège de l'Acerac.

l'échange d'expérience et la mise en place des outils du travail futur du Rebac. Il a mis en relief la mise à niveau des participants sur l'importance de la forêt du bassin du Congo, la problématique de la gestion des ressources naturelles dans les pays africains et les questions environnementales. Puis, quelques clefs de lecture et d'action inspirées de l'encyclique «Laudato Si» du Saint-Père ont été fournies. Les échanges d'expériences, pays par pays sur: «l'état de la protection de la forêt dans chaque pays et les défis de l'Eglise locale dans ce do-

maine» ont fait partie du menu dudit séminaire atelier. La synthèse des actions prioritaires ayant émergé lors des échanges a conduit à l'élaboration d'un plan stratégique d'action sommaire pour la région. Après avoir défini la vision et la mission du Rebac, les participants ont adopté les actions à entreprendre, comme la récolte des données, la cartographie des acteurs, la communication et plaidoyer, la formation et renforcement des capacités, etc.

Gislain Wilfrid BOUMBA

*J'aime lire
La Semaine
Africaine, votre journal*

Librairie diocésaine le Rédempteur de Pointe-Noire

Finis les longs voyages pour trouver une bible, un missel, un clergyman, un linge ou un tissu sacré, un livre spirituel, un objet de culte ou de piété. Un seul lieu, la librairie diocésaine le Rédempteur de Pointe-Noire: un cadre d'échange entre les auteurs; un instrument d'évangélisation, d'éducation et de formation; un instrument de proximité entre les civilisations, les cultures et les peuples.



Située en plein cœur de la ville océane, non loin du grand marché, la librairie diocésaine le Rédempteur vous ouvre les portes à la découverte des grands auteurs et livres, les écrits des Papes et des hommes de Dieu centrés sur une diversité des thèmes: - Biblique, - Théologique, - Liturgique, - Développement personnel, - Spirituel, - Catéchèse, - Objets de culte et de piété, imagerie, ciergerie et bien d'autres. N.B: La librairie diocésaine le Rédempteur est une initiative du Mouvement missionnaire «Les Béatitudes» implanté dans le diocèse de Pointe-Noire, fondé par Jean-Bosco Mouanda, son berger. Elle est en partenariat avec la Librairie Procure de Paris et la Ciergerie Desfossés de Nantes en France, les éditions Médiaspaul de Kinshasa (RDC) et bien d'autres.

Pour tout contact:
Librairie diocésaine le Rédempteur
Centre des œuvres Saint Charles Lwanga, à côté
du restaurant Gaspard
B.P. 659, Pointe-Noire/Congo
Tél.: +242 06 404 84 84/05 633 36 33
Email: prieurjbm@gmail.com

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760*
+ Imprimante HP 1515

STOCK LIMITÉ

145.000 FCFA HT

Reconditionné

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

CONGO RAYNING «C.R» S.A.U
Société Anonyme Unipersonnelle
Capital social: 50.000.000 de francs CFA
Siège social: Parcelle 120, Bloc 30, Section T, Mpila sans fils, Brazzaville
RCCM: CG/BZV/16 B 6539 - République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du trente juin deux mil seize, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, Notaire, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral, Immeuble AGC-VIE Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Section T, Mpila sans fils (République du Congo);

Durée: La durée de la Société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital Social: Cinquante millions (50.000.000) de francs CFA, divisé en cinquante mille (50.000) actions souscrites totalement et libérées intégralement;

Administration de la Société: La Société est gérée et administrée par Monsieur MIAO Junde, Président du Conseil d'Administration de ladite Société, demeurant à Brazzaville;

Dépôt légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 1er juillet 2016, sous le numéro 16 DA 554;

Immatriculation: La Société dénommée CONGO RAYNING «C.R» S.A.U est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM: CG/BZV/16 B 6539.

Dénomination Sociale: La société prend la dénomination suivante: CONGO RAYNING «C.R» S.A.U;

Siège Social: Le siège social est fixé à Brazzaville, Parcelle 120, Bloc 30,

Pour avis,
Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA,
Notaire

Archidiocèse de Brazzaville

Les chorales édifiées sur le «comment soigner nos célébrations liturgiques»

La salle de la catéchèse de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville a abrité trois sessions de formation les samedis 28 mai, 4 et 11 juin 2016, à l'intention des responsables et directeurs techniques des chorales de l'archidiocèse de Brazzaville. Placées sous les auspices de Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, ces trois sessions ont été marquées par la présence des abbés Jonas Koudissa et Cédric Louhouamou, respectivement, président de la C.d.m.a.s (Commission diocésaine de musique et arts sacrés) et aumônier diocésain des chorales, ainsi que de Victor Milandou, président du comité diocésain des chorales de Brazzaville.

Initiées par le comité diocésain des chorales catholiques de Brazzaville, en collaboration avec la C.d.m.a.s, les trois sessions avaient pour thèmes: «La place et le rôle de chaque membre du bureau de chorale», «L'accompagnement des malades», «Les techniques vocales: théorie et pratique», «L'approche liturgique des chorales», «Les méthodes d'accompagnement du chant liturgique». Ces sessions tirent leur fondement de la lettre pastorale de l'archevêque, Mgr Anatole Milandou, intitulée: «Soignons nos célébrations liturgiques dans nos paroisses», surtout en cette année extraordinaire de la miséricorde. 42 des 75 chorales que comptent l'archidiocèse de Brazzaville y étaient présentes, pour près de 300 participants. Les choristes ont suivi le développement des trois thèmes, afin de comprendre le sens de la liturgie. Car, la messe n'est pas un concert de musique et que les instruments modernes

de musique doivent s'adapter au rythme et à la cadence du chant liturgique comme le prévoit le concile Vatican II. S'adressant aux participants, Mgr Anatole Milandou a précisé que les termes contenus dans sa lettre pastorale datée de 2001, au lendemain de sa prise de possession canonique du siège archiepiscopal métropolitain de Brazzaville, intitulée: «Soignons nos célébrations liturgiques» restent d'actualité. «Je suis tout de même choqué de constater que dans certaines paroisses, les acteurs liturgiques ne mettent pas en pratique lesdites orientations qui ne sont qu'une partie de la synthèse de ma réflexion sur les chorales. A vrai dire, les chorales ne font pas un effort considérable dans l'exécution de certains chants comme le credo, la litanie des Saints et le Veni Creator. En effet, dans une assemblée chrétienne, il faut prévoir quelqu'un qui est chargé d'animer la foule pen-



Les participants à la session.

dant que la chorale ou la schola exécute un chant. Cependant, le chant d'entrée dans une célébration liturgique, quel que soit le temps liturgique, doit être un chant triomphal et non de deuil. L'Eglise catholique a une richesse inestimable en chant (d'animation, de mariage ou de deuil) au lieu d'exhiber le rythme d'autres confessions religieuses, à l'instar de Louzolo. Ce qu'il faut savoir, c'est que les chorales fondent leur spiritualité sur la doctrine sociale de l'Eglise catholique et qu'elles ont intérêt à évangéliser le peuple de Dieu par un bon chant bien exécuté. Aussi, doivent-elles mettre un accent sur d'autres chants qui ne sont jamais exécutés, alors que nous avons de bons compositeurs, au lieu de faire seulement de la routine», a précisé l'archevêque.

Au terme des trois journées de

formation, les participants se sont réjouis de la qualité et de la pertinence des exposés qui leur ont permis de déceler les manquements et relever plusieurs aspects d'ordre organisationnel et fonctionnel qui font entrave à la bonne expression liturgique de nos chorales. Des résolutions ont été formulées, notamment le maintien de la flamme pour l'organisation des dites sessions de formation, en vue d'asseoir une vraie politique d'encadrement des chorales; encourager les chefs de chœur (directeurs techniques) et chefs de musique (dirigeants) à suivre des cours de recyclage pour se perfectionner davantage; encourager les choristes à produire des œuvres phonographiques et éviter de faire le plagiat ou le suivisme.

Pascal BIOZI KIMINO

XV^{ème} dimanche du temps ordinaire-C-

«Dieu toujours proche de nous»

Textes: Dt 30, 10-14; Ps 18 (19), 8-11; Col 1, 15-20; Lc 10, 25-37

Ce dimanche est celui de la proximité de Dieu. Naguère, nous méditons sur le Temple. Nous remarquons une approche progressive de Dieu venant visiter les hommes. Du Dieu Très-Haut et inaccessible au Dieu «Très-Bas» comme le nomme un livre récent, du Transcendant du Sinaï au bébé de la crèche, la proximité de Dieu se dévoile.

Dans la première lecture de ce dimanche, cette proximité se révèle en son point extrême. Dieu n'est pas là-haut, dans les nuages, il n'est pas au-delà des mers. Combien de nos contemporains, combien de jeunes qui se préparent pour les Jmj de la Pologne, cette année 2016, n'éprouvent-ils pas comme une distance douloureuse entre eux-mêmes et l'absolu qu'ils recherchent? L'homme du contemporain, l'homme congolais semble en quête de gourous, de maîtres spirituels capables, eux, de rejoindre Dieu et de s'en faire les détaillants à l'usage de tous. Pour combien d'entre nous qui prétendons croire en Dieu, Dieu ne nous semble-t-il pas, surtout aux heures où nous aurions particulièrement besoin de sentir sa présence, d'un lointain qui confine à l'inaccessible de l'absence? Nous cherchons, nous aussi, le visionnaire ou le thaumaturge qui aurait rencontré Dieu. Nous courrons tous vers ces hauts lieux d'exorcisme où Satan tombe.

«Ce n'est pas Dieu qui est loin de l'homme, écrit Didier Decoin, mais l'homme qui est loin de Dieu.» La première lecture de ce Jour du Seigneur ne dit pas autre chose. La Parole de Dieu est dans ta bouche et dans ton cœur pour que tu la mettes en pratique. Comment en serait-il autrement si nous croyons que Dieu nous a créés à son image et à sa ressemblance? Sa marque est en nous. Un des moments où nous éprouvons cruellement cette fausse distance entre Dieu et nous est celui où, généreusement, nous cherchons quelle est sa volonté sur nous. Lorsqu'il s'agit de décisions graves, surtout, nous attendons que se révèle à nous le vouloir divin. Nous espérons que quelqu'un saura nous le dire. Nous sommes prêts à obéir à cette parole qui nous serait dite de la part de Dieu. Or, le désir de Dieu sur nous est inscrit au plus profond de notre cœur. Il n'est rien d'autre que notre propre désir. S'il y a un travail à faire pour chercher la volonté de Dieu, ce travail consiste à mettre au jour notre propre désir le plus authentique. C'est ici la difficulté. Nous confondons, en effet, notre désir authentique avec les envies spontanées, les pulsions immédiates qui envahissent notre champ de conscience et que nous appelons trop facilement notre désir. Le voilà, le champ à débroussailler, les herbes folles à arracher et à brûler pour qu'enfin puisse grandir notre désir, le nôtre, créé par Dieu, et en dehors duquel nous ne pourrions pas être heureux.

Le combat spirituel, pour reprendre une expression bien classique, est le combat contre nos herbes folles. Il est un combat intérieur. Aucun pèlerinage ne nous conduira vers un autre Dieu que le Dieu qui était avec nous avant le départ et nous accompagnait à chacune de nos étapes comme le font des nombreux pèlerins vers les nombreux lieux saints du monde. Le vrai pèlerinage est celui qui nous permet de nous quitter nous-mêmes, dans nos prétentions, nos confort, nos habitudes. Le pèlerinage est bien toute démarche qui nous permet de revivre le départ d'Abraham hors de notre identité d'origine à laquelle nous tenons si fort. Ce départ nous branche sur une identité de destination, sur une vocation, hors de toute possession jalouse de soi. Ce départ donne la liberté par rapport à tout, y compris par rapport à notre désir que nous pouvons écouter désormais comme Parole de Dieu puisque nous ne recherchons plus la réussite jalouse de qui veut à tout prix sauver sa peau, mais la réussite de notre vocation, de l'appel que nous avons reçu. Il n'est pas étonnant que la liturgie nous propose de méditer sur la parabole du Bon Samaritain. Nous ne sommes jamais aussi proches de Dieu que lorsque, oubliant notre confort et nos affaires, nous nous préoccupons efficacement de notre frère, notre sœur, tombé dans le malheur, dans le désespoir, dans les violences aveugles et l'injustice.

Saturnin Cloud BITEMO, SJ

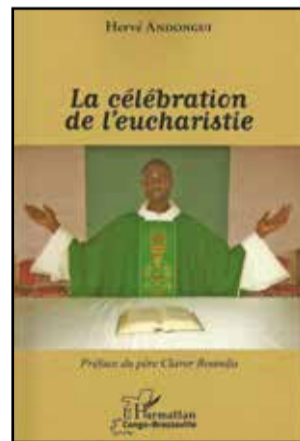
Vient de paraître

«La célébration de l'eucharistie» du père Hervé Andongui

Après avoir publié: «Marie, refuge des affligés, pourquoi les catholiques prient-ils la Vierge Marie?», en 2013, précédé de: «A quoi bon se confesser? Le sacrement de pénitence et de réconciliation: un sacrement en difficulté», en 2012, le père Hervé Andongui, prêtre spiritain, vient d'enrichir sa bibliographie en publiant aux Editions L'Harmattan-Congo-Brazzaville, un ouvrage de 104 pages, intitulé: «La célébration de l'eucharistie», préfacé par le père Claver Boundja. La cérémonie de présentation et de dédicace du nouvel ouvrage a eu lieu, samedi 25 juin 2016, à la paroisse Notre Dame des Victoires (autrefois Sainte Marie) de Ouenzé, en la veille de sa messe dominicale d'au-revoir, avant de rejoindre sa nouvelle terre de mission, Bruxelles, en Belgique.



Père Hervé Andongui.



La couverture du livre de l'auteur.

Le père Vianney Ekemi Andzoyi, spiritain, et l'abbé Edmond Bassimas, prêtre du diocèse d'Owando et vicaire coopérateur à la paroisse Saint Esprit de Mougali (dans l'archidiocèse de Brazzaville) ont été les principaux orateurs ayant fait découvrir la substance de l'ouvrage à l'assistance, en leurs qualités respectives de modérateur et rapporteur. Plusieurs personnalités de divers rangs dont des hommes de culture, ainsi que de nombreux fidèles chrétiens de la paroisse Notre Dame des Victoires, avaient participé à la présentation du sixième ouvrage du père Andongui.

Dans sa préface, père Claver Boundja souligne: «Traversé par le souci pastoral de la transmission de la foi, avec une pédagogie claire qui force

l'admiration, le père Hervé Andongui nous invite, à travers ce livre, à revenir au sens premier de la célébration eucharistique, fondée sur le rassemblement de la communauté ecclésiale autour du Christ, qui est, dans cette célébration à la fois le prêtre, l'autel et l'offrande». Concluant la présentation de l'ouvrage, le préfacier attire l'attention du lecteur en ces termes: «Le lecteur qui accepte d'ouvrir les pages de l'ouvrage proposé par le père Hervé Andongui, de les parcourir, trouvera en elles de quoi fonder une foi chrétienne solide, en vue de devenir soi-même une eucharistie vivante».

En dehors de la préface, de l'avant-propos, de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, l'ouvrage du

père Hervé Andongui comprend quatre chapitres intitulés, respectivement: «Les rites d'ouverture de la messe»; «La liturgie de la parole»; «La liturgie eucharistique», et «Les rites d'adieu». Ainsi, dans l'avant-propos, l'auteur fait remarquer: «Cet ouvrage est destiné sans doute à nourrir la méditation des prêtres, des séminaristes, des laïcs soucieux d'approfondir ce qu'ils savent sur la messe, et celle des néophytes de la catéchèse. Mais, il peut servir aussi de support d'information sur la messe pour les non-catholiques».

Dans la trame de l'ouvrage, l'auteur écrit à la page 57: «La quête des fidèles n'est pas une sorte d'impôt, mais le gage de l'amour fraternel. La participation des fidèles à la vie matérielle de leur église, Saint Paul

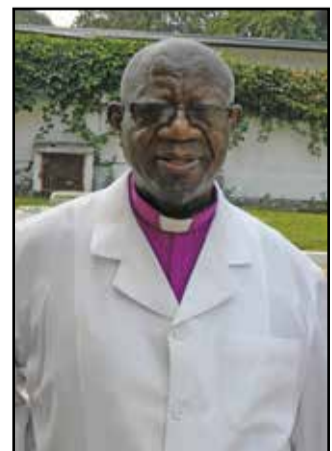
la sollicitait déjà auprès des églises qu'il visitait. C'est pour cette raison que la quête des fidèles s'insère dans le geste de la présentation des dons. Il est important de signifier que liturgiquement parlant, il n'y a pas de fondements liturgiques pour justifier l'existence des deuxièmes quêtes dites de construction, comme on le voit abusivement dans certaines églises locales».

Disponible en librairie et à la paroisse Notre Dame des Victoires de Ouenzé, à un prix à la portée de tous, ce nouvel ouvrage du père Hervé Andongui est à conseiller à tout lecteur désireux de parfaire ses connaissances sur la célébration eucharistique.

Gislain Wilfrid BOUMBA

REMERCIEMENTS

La famille Kombo remercie l'Eglise catholique qui est au Congo, la Communauté chrétienne de Brazzaville, les autorités administratives et militaires, les parents, amis



et connaissances qui l'ont assistée à l'occasion du décès et des obsèques de leur frère, oncle, Mgr Michel Kouaya Kombo Kikoundiki.

Très profonde gratitude.



REPRESENTATION AU CONGO

14, rue Behagle Tél : 00(242)2815441/2815544/2815786/6606400 Facsimilé : 00(242)2814513
B.P. 972 Brazzaville/Congo Tél. Satellitaire : 00881631518213 E-mail : FAO-CG@fao.org

AVIS DE VACANCE DE POSTE N°005/FRCON/2016

Date de publication : 07 juillet 2016
Date limite de dépôt des candidatures : 20 juillet 2016

Dans le cadre de son nouveau projet qui vise à apporter une assistance technique au Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique, pour l'élaboration du Plan national semencier de la République du Congo, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) lance cet avis de vacance de poste en vue de recruter :

précisant sur l'enveloppe la mention « Avis de vacance de Poste N°005/FRCON/2016 » et « l'intitulé du poste »), à

Madame la Représentante
de la FAO
BP. 972
14, rue Behagle, Centre-ville
Brazzaville/Congo.

Ou par voie électronique:

Objet: AVIS DE VACANCE DE POSTE N°005/FRCON/2016
A : FAO-CG@fao.org

Les personnes intéressées sont priées de retirer les termes de référence ainsi que le PHF ou P11 au bureau de la Représentation de la FAO ou d'en demander à l'adresse: Thechel.Ekoungoulou@fao.org

Fait à Brazzaville, le 05 juillet 2016

Le Bureau de la FAO.

1. Un Consultant National Formulation du Document du Projet.
Lieu de travail: Brazzaville.

L'objectif de cette consultation est de rédiger le document du projet d'appui à l'élaboration du Plan national semencier de la République du Congo.

DOSSIER DE CANDIDATURE:

Le dossier de candidature (CV, PHF ou P11 à retirer à la réception de la FAO, copie du dernier diplôme et lettre de motivation non manuscrite) doit être déposé, sous pli fermé (en

Etude Maître Prosper MOUTSOUKA
Notaire

Titulaire d'un Office Notarial, sis à Pointe-Noire, 104, Avenue MOE KAAT MATOU, Immeuble MASSEKE, face J.J. LOUKABOU, B.P: 8141, Téléphones: 06 664 24 99/ 05 587 03 53;
E-mail: mouts_prosper@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

Suivant acte authentique reçu par Maître Prosper MOUTSOUKA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, le 11 août 2015, enregistré au domaine du Timbre et enregistrement de Pointe-Noire Centre, le 20 août 2015, sous Folio 145/7, numéro 6163, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

- Prestation de services;
- Inspection et certification dans les domaines parapétrolier, industriel, minier et hydrocarbures;
- Maintenance et travaux neufs sur les sites pétroliers et parcs d'engins;
- Manutention, lavage et terrassement.

Dénomination: BUREAU CONGOLAIS D'INSPECTION ET DE CONTROLE, en sigle «B.C.I.C.»;

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Capital Social: Un Million (1000 000) de F. CFA, divisé en Deux Cents (200) parts sociales de Cinq Mille (5 000) F. CFA chacune, numérotées de 1 à 200, entièrement libérées;

Siège Social: Pointe-Noire, 27, Boulevard Loango, Centre-ville, Boîte-Postale: 1260;

Objet Social: La Société a pour objet:

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Gérant Statutaire: La Société est administrée et gérée par:
- Monsieur Samuel Guy NGOMA IKOUNGA, Gérant;
- Monsieur Cosquer LINIANGA BONGOTATY, Cogérant.

Immatriculation au RCCM: Le 21 août 2015, sous le numéro RCCM CG/PNR/15 B 581.

Pour avis,

Maître Prosper MOUTSOUKA,
Notaire

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU
Notaire, titulaire d'un Office sis à Brazzaville,
1724 Ter, rue Albert MAMPURI, Quartier Batignolles, Arrondissement IV Moundali
Tél: 05 548-65-12/06 654-48-05
E-mail: mouloundou.notaire@gmail.com
REPUBLIQUE DUCONGO

SOCIETE I.J.L SERVICES

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Au Capital de 5.000.000 F. CFA
Siège Social: Brazzaville, 119, Allée des Manguiers, Quartier Mpila, Arrondissement V Ouenzé
Tél: 01.999.99.19/06.661.06.31

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes des Actes reçus par Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, en date du 20/06/2016, enregistrés aux domaines et timbres de la recette de Bacongo, à Brazzaville, le 23/06/2016, sous le Folio 102/7 n° 1095, il a été constitué une Société dont les caractéristiques sont les suivantes:

de Génie Civil - Transport de Personnel et de Marchandises - Fournitures de Bureau, Equipements et Consommables Informatiques - Quincaillerie et Matériaux de Construction - Import & Export;

Durée: fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de l'immatriculation au RCCM;

Administration de la Société: Monsieur MOUELE Gildas Thierry, de nationalité Congolaise, domicilié à Brazzaville, 156, rue Itoumbi, Arrondissement VI Talangaï, a été nommé Gérant de la Société, pour une durée de cinq (05) ans renouvelable par tacite reconduction;
Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 01/07/2016, sous le numéro 16 DA 552;

Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, le 01/07/2016, sous le numéro RCCM CG/BZV/16 B 6537.

Fait à Brazzaville, le 6 Juillet 2016

Pour avis,

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, Le Notaire

Dénomination: Société I.J.L SERVICES;
Forme de la Société: SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE;

Siège social: Brazzaville, 119, Allée des Manguiers, Quartier Mpila, Arrondissement V Ouenzé;

Capital social: CINQ MILLIONS (5.000.000) de Francs CFA, divisé en CENT (100) parts de CINQUANTE MILLE (50.000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et attribuées aux deux (02) Associés, à savoir: Monsieur LEKAKA OLOKIKOKO Jean Roland Christian et Madame LEKAKA ONIAKOUA OBONDO Inès;

Objet social: Entretien et Nettoyage Industriel - Nouvelles Technologies de l'Information et de Communication - Construction de bâtiments et tous travaux

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P: 1431 - Tél.: 22 294.13.34/05 736.64.64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«INSTITUT INTERNATIONAL»
En abrégé «2i»

Société Civile
Capital social de F. CFA: Cinquante Millions (50 000 000)
Siège social: Pointe-Noire, 6, Rue LI-LILEMB
Zone Industrielle Total E&P Congo, Boîte postale: 1579
RCCM: CG/PNR/16 D 104
Pointe-Noire - République du Congo

Aux termes d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 31 mai 2016, enregistré à Pointe-Noire, le 9 juin 2016, folio 101/32, n° 4182, il a été créé une Société Civile (SC) avec les caractéristiques suivantes:

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M;

ADMINISTRATION: Monsieur Jean Mathurin NZIKOU est nommé en qualité de Directeur Général de la société, pour une durée indéterminée;

RCCM: CG/PNR/16 D 104;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 24 juin 2016, sous le numéro 16 DA 191

Fait à Pointe-Noire, le 04 juillet 2016.

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire

OBJET:
- La Recherche et l'Enseignement supérieur;
Elle peut accomplir toutes les opérations financières, mobilières et immobilières qui se rattachent, directement ou indirectement, à cet objet social, sans en altérer le caractère civil;

DENOMINATION: «INSTITUT INTERNATIONAL», en abrégé «2i»;

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, 6 Rue LI-LILEMB, Zone Industrielle Total E&P Congo, Bote postale: 1579, République du Congo;

Economie

Le cabinet Kpmg a fait la première restitution de l'accord de cadrage signé avec le Pade

Le Cabinet Kpmg Sénégal, recruté par le Pade (Projet de diversification de l'économie), pour réaliser l'étude d'amélioration et d'opérationnalisation des filières et créer un portefeuille de projets d'investissements, a fait sa première restitution du rapport de démarrage de son étude, le 28 juin dernier, à Brazzaville. Devant Ferdinand Sosthène Likoula, premier vice-président du comité et directeur de cabinet du ministre du plan qui a présidé les travaux et les membres du comité de pilotage de l'étude sur l'opérationnalisation des filières porteuses et guide d'investissements en République du Congo.



Une vue de la réunion de restitution.

L'étude du Cabinet Kpmg Sénégal porte sur six secteurs: l'agroalimentaire, la transformation du bois, le transport et la logistique, les bâtiments et les travaux publics, l'hôtellerie, le tourisme et loisirs, tout comme l'artisanat et l'art plastique. L'objectif poursuivi par le cabinet est: élaborer des études de marché couvrant la compétitivité et le potentiel de croissance des filières proposées, en s'appuyant sur les avantages comparatifs de la filière. Le Cabinet Kpmg Sénégal aura, en outre, mission de formuler des fiches de projets d'investissement clés en main, au sein des secteurs et filières analysés.

Du rapport de cadrage, élaboré et présenté par le Cabinet, il ressort que son étude permettra, notamment, de réaliser des propositions en sept points, pour chaque projet d'investissement, dans les filières prioritaires sélectionnées et susceptibles d'accélérer la diversification de l'économie congolaise. Il s'agira, en effet, de s'appuyer sur l'étude du marché, l'analyse financière, les partenaires stratégiques, le plan de gestion environnemental et social, les démarches administratives, l'évaluation des risques

et le plan d'opérationnalisation et de suivi.

A l'ouverture de cette réunion de restitution, Joseph Mbossa, coordonnateur du Pade, a déclaré que celle-ci «portait sur l'examen du rapport de démarrage de l'étude susmentionnée, rapport produit par le Cabinet Kpmg Sénégal, adjudicataire du marché y relatif.» «L'occasion, a-t-il poursuivi, est donc propice, pour permettre des échanges entre Kpmg et les parties prenantes de cette étude, afin de s'accorder sur l'approche méthodologique, les jalons essentiels ainsi que les résultats et les livrables attendus.»

Signalons que les projets d'investissements qui seront retenus devraient inclure des partenaires techniques et financiers ainsi que des entreprises ou P.m.e locales et étrangères. Car, a-t-il affirmé: «l'étude sur l'opérationnalisation des filières porteuses et guide d'investissement est un maillon d'une chaîne d'études dont la finalité est de construire un argumentaire solide, pour promouvoir le Congo, afin d'en faire un pays vers lequel convergent des investisseurs capables de prendre une part active, dans le développement des

chaînes hors-pétrole.»

Le Pade, projet cofinancé par le Congo et la Banque mondiale à hauteur de 20 millions de dollars, attache une importance aux résultats de l'étude menée par le Cabinet Kpmg Sénégal. Et pour cause, «il ne peut y avoir diversification de l'économie sans maîtrise réelle des opportunités d'investissement, facilitant la promotion de la destination Congo et garantissant l'essor des investissements directs étrangers.»

C'est en maîtrisant, en effet, les opportunités à promouvoir que l'on aura rempli l'essentiel des fondamentaux, pour passer à la phase n° 2 de la diversification économique, susceptible de faire émerger des entreprises de fabrication de biens courants manufacturés, dans le cadre d'une économie semi-diversifiée.

Après des féconds échanges, le cabinet Kpmg Sénégal a eu le feu vert de poursuivre son étude, afin de produire dans les cinq mois, le rapport définitif à soumettre, prochainement, au comité de pilotage, pour adoption.

Ferdinand Sosthène Likoula s'est réjoui de ce que le Cabinet Kpmg a répondu aux termes de références dégagés par le Pade. La mission du gouvernement est de «changer la donne de la diversification de l'économie», a-t-il fait savoir.

Rappelons que le comité de pilotage de l'étude sur l'opérationnalisation des filières porteuses et guide d'investissements en République du Congo a été mis en place le 8 juin 2016, par Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du plan, de la statistique et de l'intégration. Elle en assure la présidence. Le comité comprend, entre autres, les représentants de l'administration publique, du secteur privé et du patronat.

Quant au Cabinet Kpmg Sénégal, il est une société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, alors que le Pade est un projet d'assistance technique du groupe de la Banque mondiale, préparé en étroite collaboration avec la B.a.d (Banque africaine de développement), l'U.e (Union européenne), et l'A.f.d (Agence française de développement).

I.c.a.c.i. (Institut congolais de l'audit et du contrôle internes) Des directeurs généraux des entreprises sensibilisés sur le Risk management

Dans le cadre de l'exécution de ses activités, l'I.c.a.c.i. (Institut congolais de l'audit et du contrôle internes) a organisé samedi 25 juin 2016, dans la salle de réunion de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville, sa toute première réunion mensuelle sous le thème: «Manager par les risques», développé par Christine Makany consultante, directrice du cabinet One to One. Et, c'est Prisca Sandrine Koutoundou, présidente de l'antenne départementale de l'I.c.a.c.i. qui a ouvert les travaux.

Quatre-vingt directeurs généraux des différentes entreprises ont participé à cette réunion mensuelle, dont l'objectif a été de faire bénéficier le savoir-faire des professionnels expérimentés, tout en favorisant l'approche terrain et le partage d'expériences.

Pour Prisca Sandrine Koutoundou, cette première réunion mensuelle s'inscrit dans le processus de redynamisation de l'I.c.a.c.i. qui doit permettre d'accroître le nombre d'adhésion des auditeurs et autres professionnels intéressés à la fonction d'audit interne et de contrôle dans la famille I.c.a.c.i. qui est «une association de droit congolais à but non lucratif créée en juin 2007, qui a pour objet de représenter la profession d'audit interne, de promouvoir son développement, d'aider les auditeurs internes, pour mieux participer à la bonne gouvernance des entreprises et des organisations», a-t-elle dit.

Développant le thème «Manager par les risques», Christine Makany a affirmé que toute organisation si elle veut réussir, doit avoir un cadre de base, pour prendre des décisions. La structure de l'organisation peut varier d'une entité à une autre, mais elle doit avoir une structure de gouvernance, afin de satisfaire les attentes des parties prenantes. «La gouvernance entreprise est le dispositif comprenant les processus et les structures mis en place par le conseil d'administration, afin d'informer, de diriger, de gérer et de piloter les activités des organisations, en vue de réaliser des objectifs. La structure des gouvernances guide ce qui exécute les activités quotidiennes de management de risque inhérent à l'organisation: la direction générale et les responsables opérationnels», a-t-elle souligné.

Girès Akono Gantsui, expert certifié américain en audit et management, a indiqué de son côté, que de nos jours le management par le risque est devenu un facteur essentiel et primordial dans l'organisation de toute structure, avant de poursuivre, qu'aucune société n'évolue dans un environnement sans risque. Il est indispensable de s'approprier le management par les risques. «Face à des multiples incertitudes ou à l'émergence de certains risques, il faut prendre certaines mesures. Il existe différents outils de contrôle qui permet de manager, de prévenir, voire même de contrôler certains risques. Le risque zéro n'existe pas, quand une société se crée, il y a toujours un risque», a-t-il conclu.

Aybienevie N'KOUKA-KOUISSA

Le Pade met un accent particulier sur la promotion des investissements privés congolais hors-pétrole. Un secteur représentant, à ce jour, 5% du produit intérieur brut.

Viclaire MALONGA

AVIS DE CONSTITUTION

VKN TRANSPORT CONGO

Société A Responsabilité Limitée.
Capital Social: Un million (10.000.000) de Francs CFA
Siège Social: 16, Avenue de la Fraternité, Diata, Makélékélé (République du Congo).

Suivant Acte authentique en date du trente mai deux mil seize, reçu par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire, titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, 93, Avenue Gallieni, centre-ville; B.P: 13646, il a été constitué une société commerciales ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:

- Le transport de marchandises diverses (bois, ciment, denrées alimentaires, etc.);
- Transport de carburant et produits pétroliers, huiles et lubrifiant;
- Le développement et l'exploitation d'activités agricoles;
- La transformation, la conservation et la vente des produits agricoles et alimentaires;
- La fabrication, l'importation, l'exploitation, l'achat; la vente; la commercialisation, la location, et la réparation de tous engins de génie civil, de tout matériel(ou engins) de construction, miniers, forestiers et/ou agricoles;
- L'industrie, le commerce, l'exploitation, la fabrication, l'importation, l'exportation, le montage, l'achat de vente, la distribution, la fabrication, l'importation, l'exportation, le montage, l'achat, de vente; la distribution, la promotion, l'échange, la location et la réparation de tout ce qui se rapporte au matériel utilisé par d'autres moyens de Transport;
- Les opérations de commission et de courtage;
- La prise de crédit bancaire ou commercial, l'octroi de garanties et de sûretés réelles ou personnelles, la prise de participations financières dans d'autres sociétés; et;
- Le développement des activités visées ci-avant.

Dénomination sociale: la dénomination de la société est la suivante: VKN TRANSPORT CONGO SARL;

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 16, avenue de la Fraternité, Diata, Arrondissement 1 Makélékélé, (République du Congo);

Durée: La Durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et de Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital social: Le capital social est fixé à dix millions (10.000.000) de francs Cfa, divisé en 100 parts sociales de cent mille (100.000) francs CFA souscrites et libérées intégralement;

Gérance de la Société: Conformément aux dispositions statutaires, est désignée, en qualité de gérante de ladite société:

- Monsieur MOUELET Yvon Clé;
- Monsieur DOISON Nicolas Freddy P.

Dépôt légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 09 juin 2016, sous le numéro 16 DA 470;

Immatriculation: La société dénommée VKN TRANSPORT CONGO, immatriculée au Registre de Commerce et du crédit Immobilier, sous le numéro RCCM-CG/BZV/16 B 6499.

Pour avis,
Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI,
Notaire

REMERCIEMENTS

Monsieur NZALANKAZI Claude et familles, Mesdames DIAMONIKA Julie, NTINOU Monique et familles remercient les amis et connaissances du soutien spirituel, moral et matériel qu'ils leur ont apporté, lors du décès, mardi 20 juin 2016, à Pointe-Noire, de leur regrettée fille et nièce, NZALANKAZI Allégra. L'inhumation a eu lieu, le mercredi 29 juin 2016, au cimetière privé «Ma Campagne» de Brazzaville.

L'Eternel a donné, L'Eternel a ôté ; que le nom de L'Eternel soit béni (Job1 : 21).

Que l'âme de NZALANKAZI Allégra repose en paix.



NECROLOGIE

Mesdames Thérèse NGOUNANI, Marie-Noëlle MASSENGO, Chantal SELA et Sylvie NDOUDI ; Monsieur Bienvenu BAVOUATA et famille, à Brazzaville, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès inopiné de leur frère bien-aimé Aaron François MBEMBA «FREY», agent du Commissariat central de police M'Foa (Plateau des 15 ans), dans la nuit du mercredi 29 au jeudi 30 juin 2016, dans la capitale.

Les veillées mortuaires se sont tenues au n°117 de la rue Zanaga, à Mougali (Arrêt de bus Jane Vialle). L'inhumation a eu lieu, ce vendredi 8 juillet

2016, au cimetière Ma Campagne. Que son âme repose en paix, dans le ciel «l'ultime demeure des bénis qui meurent dans le Seigneur»!



Edition 2016 du Fima (Festival international des musiques et des arts)

Médard Bongo dresse un bilan mi-figue, mi-raisin

Du 1^{er} au 5 mars 2016, Loandjili, le troisième arrondissement de Pointe-Noire, la capitale économique congolaise, a vibré au rythme de la deuxième édition du Fima (Festival international des musiques et des arts). Dans l'interview qu'il nous a accordée, Médard Bongo, opérateur culturel, président de l'O.n.g culturelle et sociale M.B. Production, promoteur dudit festival en dresse un bilan mi-figue, mi-raisin.

**Pointe-Noire a abrité, du 1^{er} au 5 mars 2016, l'édition 2016 du Fima, comment les choses se sont-elles passées?*

**D'abord, je vous remercie, pour le travail exceptionnel que vous faites. Vous êtes, en effet, parmi les rares organes de la presse écrite, toujours à la quête des informations. Ceci dit, la deuxième édition du Fima était placée sous le thème de la paix. Parce que nous sommes, en réalité, des messagers de la paix. Le festival a eu lieu à la mairie de Loandjili, parce que, chaque année, le Fima se passe, au siège d'un arrondissement de Pointe-Noire, pour le moment, parce qu'on est limité par les moyens. Mais, avec le temps et la grâce de Dieu, je pense qu'un jour, le Fima va aussi se tenir à Brazzaville, pour aussi satisfaire les Brazzavillois. Le Fima s'est tenu, en dépit de beaucoup de problèmes, surtout d'ordre financier. Le grand sponsor, le partenaire de l'événement, qui devrait nous aider, au dernier moment, s'est trouvé bloqué au nord du pays, pour raison de campagne présidentielle. Du coup, le fes-

tival a pris un coup. Ce qui fait qu'au lieu de six pays étrangers prévus, trois seulement sont venus: Cameroun, Bénin, et Nigeria. Les trois groupes de Brazzaville, aussi, ont manqué à l'appel. Mais tous les artistes et groupes ponténégrins prévus, tels que Dj Anti Virus, Caprice Dicone, étaient là.

**S'il vous était demandé de faire un bilan de ce festival, que diriez-vous?*

** Je dois, d'abord, commencer par me féliciter, pour avoir tenu le pari d'organiser cet événement, rien qu'avec mes deux poches, ce n'était pas évident. J'étais abandonné à moi-même. D'ailleurs, je continue de liquider les charges relatives à cette édition. Mais, en dépit de cela, j'ai été content de recevoir les trois pays cités, sans quoi, le festival aurait perdu son caractère international. Et puis, je profite de votre micro pour féliciter la mairie de Loandjili, le préfet du Kouilou, Fidèle Dimou, la population qui s'est montrée très disciplinée, surtout que le festival s'est déroulé pendant la campagne



Médard Bongo.

électorale présidentielle.

**Le Fima 2016 passé, qu'avez-vous en perspective?*

**Depuis le mois de juin passé, je ne fais que recevoir des invitations des autres festivals. J'avais reçu l'invitation du Festival des six continents, qui a eu lieu, du 2 au 4 juin 2016, à Lyon, en France. Là, j'ai reçu une invitation du Festival Les Suds Arbes, qui aura lieu du 11 au 17 juillet, en France. Donc, je suis en train de me préparer, pour aller assister, et surtout, voir comment les autres font, pour l'appliquer à notre niveau. Parce que nous, nous avons des problèmes avec les sponsors, on a envie de bien faire, mais on est limité par les moyens.

**Auriez-vous un message particulier, pour clore notre entretien?*

**Je demande aux Congolais,

qui ont perdu l'habitude de soutenir les événements culturels, d'éviter de beaucoup s'intéresser à la politique. Je pense que le développement d'un pays, c'est un tout. La première des choses, c'est la culture. Nous sommes un pays béni, un pays où on peut avoir l'essentiel, le Congo est un pays de la musique, le berceau de la musique. Les gens doivent s'efforcer à soutenir les événements culturels. Nous avons besoin du soutien des Congolais, pour que nous puissions aller de l'avant. Parce qu'il n'y a rien qui dépasse la culture et le sport. Les 0,1% prévu pour le Fonds national de développement culturel doivent nous être rétrocédés, pour le développement de la culture. Je pense que le nouveau ministre de la culture et des arts va se battre pour que nous puissions récupérer ce qui nous revient, et nous allons l'accompagner. On a vraiment besoin de ça pour l'organisation des activités culturelles. Le gouvernement doit penser à nous, parce que nous sommes les combattants de la culture. Si nous ne l'étions pas, on devait déjà baisser les bras. Vous savez, par exemple, que les groupes congolais sont ceux qui voyagent le moins, tout ça parce qu'il manque le soutien.

Propos recueillis par
Véran Carrhol YANGA

Maison Koud Express

Zeph Ngalouo sollicite l'appui financier du Ministère de la culture

Le directeur de la Maison Koud Express, spécialisée en production musicale, attend du ministre de la culture et des arts, Léonidas Carrel Mottom Mamoni, une aide financière. Des finances pour soutenir les efforts de cet opérateur culturel congolais, qui, de bon cœur, produit des artistes musiciens, à l'échelle nationale.



Zeph Ngalouo.

Beaucoup d'artistes louent la générosité de la Maison Koud Express, ignorant, toutefois, les difficultés financières qui ralentissent son travail. «Nos artistes n'ont pas l'argent. Je fais le social: si un clip coûte 300.000, je le fais à 100.000, pour permettre aux jeunes talents de s'exprimer. Je rends service aux artistes, parce que j'aime ce métier qui est un métier jaloux, qui demande beaucoup de temps», avoue Zeph Ngalouo, qui souhaite moderniser sa maison de production. Objectif: arracher des grands contrats, au niveau national et international. Et si l'économie congolaise reste fragilisée par la chute libre du prix du baril du pétrole, l'opérateur culturel voit une lueur à l'horizon: «Même si le travail ne marche pas par rapport à la situation du pays, je sais que le ministre nous soutiendra. Quand l'Etat prendra en charge les artistes, nous, ça va nous sourire. Pour que notre culture aille de l'avant, il faut que les culturels et le Ministère s'investissent... Aujourd'hui, à côté des musiciens, j'assume la production des actions de la Sape avec Ahmed Yala et l'U.a.s.c (ndr: Union des associations de la Sape du Congo). Il faut aussi que les Congolais consomment congolais». La maison Koud Express a, déjà, produit plusieurs artistes congolais: Palmade Atipo, Zara Umporio, Edo Farel et Ahmed Yala, actuel président de l'Union des associations de sape du Congo, dans sa casquette de musicien, peu connue du public. Très bientôt, cette structure réalisera des clips de l'album multicolore de Djoso Philospho.

Producteur, depuis plus de quinze ans, Zeph Ngalouo s'est fait remarquer par la photo. Les premiers clichés remontent à sa tendre enfance. Après cela, commence une longue et belle carrière pour celui qui propose des services à l'ambassade du Tchad au Congo. Les maisons de productions en perte d'altitude, Zeph Ngalouo, accorde foi à Léonidas Carrel Mottom Mamoni.

Hordel BIAKORO-MALONGA.

Ecole de peinture de Poto-Poto

Les artistes de cet établissement bénéficieront du soutien du F.a.c.p

La mythique Ecole de peinture de Poto-Poto, située à Moungali, dans le 4^e arrondissement de la capitale, et qui a formé plusieurs générations de peintre, a reçu la visite technique de M. Sékou Camara, directeur des opérations du F.a.c.p (Fonds d'appui à coûts partagés), jeudi 23 juin 2016. A cette occasion, le F.a.c.p a manifesté son engagement d'apporter un appui multiforme aux artistes peintres exerçant dans cet établissement, en vue de les rendre performants et compétitifs.

L'objectif de la visite de terrain du F.a.c.p était de s'enquérir des difficultés rencontrées par les artistes-peintres de cet établissement dans l'exercice de leur métier.

Saluant cette visite, M. Sylvestre Mangouandza, président de l'Association des artistes-peintres de l'Ecole de peinture de Poto-Poto a déclaré que l'appui du F.a.c.p apportera, à coup sûr, un changement radical dans la vie professionnelle des artistes. «Nous sommes contents, parce que la Banque mondiale va faire de l'Ecole de peinture de Poto-Poto, un grand pilier, afin que nos objets d'art soient publiés et vendus à travers le monde entier. Cela nous permettra de vivre autrement. Il sera donc question, pour nous, de nous rapprocher du F.a.c.p, afin de mieux tirer profit de cette perche qu'on nous tend», a-t-il fait savoir.

Pour sa part, M. Sékou Camara, après s'être entretenu longuement avec les artistes, a relevé que l'ambition du F.a.c.p est non seulement de les rendre plus compétitifs sur le marché, mais surtout, de leur permettre de contribuer à la diversification de l'économie nationale, conformément aux objectifs du Gouvernement. Il a, pour ce faire, expliqué que le F.a.c.p connaît, désormais, les besoins réels des artistes-peintres de ladite école, et entend s'engager à y apporter un appui multiforme et un financement adéquat. «Nous allons aider les artistes-peintres de l'Ecole de peinture de Poto-Poto à formuler une demande d'appui à notre niveau, afin de leur apporter un financement. Dans le secteur privé, le F.a.c.p intervient, spécifiquement, dans les activités de renforcement des capacités techniques. En somme, notre



M. Sékou Camara et sa délégation pendant la visite guidée de l'Ecole de peinture de Poto-Poto.

visite, en ces lieux, a consisté à présenter l'activité du Fonds d'appui à coûts partagés, aux artistes-peintres que nous considérons comme des opérateurs économiques», a-t-il indiqué.

Soulignons que le F.a.c.p a pour objectifs, notamment, d'améliorer la compétitivité des P.m.i (Petites et moyennes industries) et P.m.e (Petites et moyennes entreprises), de

développer le marché local des services de formation dans les domaines techniques et de la gestion. Le F.a.c.p fait donc partie de l'unité opérationnelle du projet d'appui à la diversification de l'économie, cofinancé par la Banque mondiale et le Gouvernement du Congo.

Alain Patrick MASSAMBA

Pour de bonnes analyses, j'aime lire La Semaine Africaine.

www.lasemaineafricaine.net

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kasai (face au cof)
Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Mayemba (face à la Mairie)

Tel : (+242) 053010238 / 95581073
Tel : (+242) 055501073 / 953508073

www.gxinternational.net Nos partenaires: UPS, DHL, SAP, etc.

District de Tchikapika

Clôture du Festi Cup Jean-Jacques Bouya

Tout est bien qui finit bien», a-t-on conclu, lors de la cérémonie de clôture de la 7^e édition du Festi-Cup Jean-Jacques Bouya. C'était vendredi 1^{er} juillet 2016, dans la cour de l'école primaire de Tongo, localité du district de Tchikapika, prise d'assaut par le public, les équipes et groupes de musique traditionnelle ayant participé à cet événement placé sous le signe du «brassage culturel, sportif et d'échange des intellectuels dans la fraternité».

Le coordonnateur national de la Fondation Terre Tongo et président du comité d'organisation, Jean-Didier Elongo, a rendu un vibrant hommage aux participants, environ 700 jeunes et moins jeunes, venus de la presque totalité des départements du pays, et remercié les donateurs qui font beaucoup pour perpétuer cette manifestation.

Pour lui, «à travers le sport, les jeux et les soirées culturelles, on a vécu des moments intenses où les valeurs de partage et de fraternité ont été mises en exergue. C'était la fête dans la diversité». Puis il a lu le message que lui a chargé celui dont l'événement porte le nom, le ministre d'Etat Jean-Jacques Bouya, député de la circons-



Jean-Didier Elongo remettant le trophée au capitaine du vainqueur du tournoi de football.



La formation de Tongo, pour son premier sacre.

pour que l'équipe de la localité hôte remporte ledit tournoi. Elle a détrôné Bombé, vainqueur

sion dames, ont remporté, chacun, la palme d'or. Ngoko Mouyabi (Mouyondzi) et Reine Samba (Boko) ont terminé sur la deuxième marche des podiums, tandis que Toto Darins (Brazzaville) et Loubélo Mpolo (Kinkala) ont occupé les troisièmes places.

La palme d'or du tournoi de nzango moderne est revenue à la formation d'Oyo. Elle a déçu les Brazzavilloises d'Equateur service. Au terme d'une finale endiablée, selon les spécialistes.

Jeux traditionnels

La preuve de la popularité de la course des piroguiers semble, au fil des années, incontestable. Les plus rapides pour la traversée de l'Alima, dans l'épreuve en couple, sont NGanongo et Boukouango. En individuel, les frères Ngonongo, Rolien (1^{er}) et Nestor (2^e), ont pris les deux premières places. Concernant le Nguia, jeu se jouant avec les mains, à l'opposé du nzango, Bira a été l'équipe la plus habile. Idem au mbonga mbonga, autre jeu traditionnel.

De l'avis général, la fête a été belle, et avec la Fondation Terre Tongo, les participants ont reconnu ce qu'est vraiment la joie.

G.M.



Le trophée et les maillots de l'équipe de nzango d'Oyo.

cription de Tchikapika. «Il vous prie de continuer à porter haut le flambeau de la fraternité et de l'amour, et veillera d'être là, lors de la 8^e édition», a déclaré Jean-Didier Elongo.

L'on a, ensuite, assisté à la remise des trophées, diplômes de participation et autres prix aux principaux lauréats et délégations.

Tongo détrône Bombé

La formation de Tongo est sortie auréolée du tournoi de football. Ouf! «Enfin, pour la première fois», s'est-on exclamé. Il a fallu attendre la septième édition,

des deux dernières éditions, battu en finale, aux tirs au but (1-1, au temps réglementaire), après avoir montré un réel potentiel et beaucoup d'opiniâtreté.

Semi-marathon: Brazzaville et Bouenza, têtes d'affiche

Si, au football, Bombé a perdu sa double couronne, au semi-marathon (12,5km), Brazzaville, la Bouenza et le Pool ont dominé les débats. Maël Okoueké (19'49), de Brazzaville, chez les hommes, et Julienne Loufoua (27'46"), venue de Mouyondzi, en ver-

Championnat national Ligue 1 de football

La lutte continue

La vingt-troisième journée s'est poursuivie, lundi 4 et mardi 5 juillet. Les résultats ci-après ont été enregistrés: Diables-Noirs-Inter Club (2-0), Patronage Sainte-Anne-Saint-Michel de Ouenzé (1-2), V.Club Mokanda-Pigeon Vert (1-0), A.S.P.-Munisport (2-1), La Mancha-Jeunes Fauves (2-0), Nico-Nicoyé-A.S Kimbonguéla (1-0).

A l'issue de cette journée, le classement officiel se présente comme suit: 1.A.C Léopards (57 points). 2.J.S.T (52 points). 3.Etoile du Congo (49 points). 4.J.S.P (48 points). 5.CARA (45 points). 6.Diables-Noirs (43 points). 7.La Mancha (31 points, +4). 8.F.C Kondzo (31 points, -4). 9.Nico-Nicoyé (29 points). 10.Inter Club (26 points, -4). 11.A.S.P (26 points, -6). 12.Tongo F.C (26 points, -10). 13.A.S Cheminots (26 points, -14). 14.A.S Kimbonguéla (25 points, -6). 15.Saint-Michel de Ouenzé (25 points, -10). 16.V.Club Mokanda (24 points, +1). 17.Patronage Sainte-Anne (24 points, -8). 18.Jeunes Fauves (24 points, -16). 19.Munisport (10 points). 20.Pigeon Vert (9 points).

Basket-ball

Les vacances de Nobel Boungou Colo au pays natal

Fin de saison de basket-ball, en France. Début des vacances. Les Africains rentrent, généralement, chez eux. Pour quelques semaines. C'est le cas du Congolais Nobel Boungou Colo, professionnel au Limoges C.S.P, équipe du championnat Pro A (championnat français de basket-ball). Qui est toujours rongé par le mal du pays. Aussi y revient-il, assez souvent, pour se remettre dans l'ambiance familiale et de Brazza-la-verte. Nous avons profité de son séjour dans la capitale congolaise pour parler avec lui de mille et une choses.

Nobel Boungou Colo, 2,02m pour 90 kg, est né à Brazzaville, il y a 28 ans. Cet ailier, double champion de France Pro A avec Limoges, dont il est un joueur majeur, est fils de diplomate congolais. Il a pris le chemin de Paris à 12 ans, avec ses parents. Son pays, il l'a retrouvé encore, cette année. «J'y reviens régulièrement», affirme-t-il. Avant de sacrifier volontiers aux joies de la famille, Nobel Boungou Colo a animé, à Pointe-Noire, du 1^{er} au 3 juillet, un camp d'entraînement de jeunes basketteurs, en partenariat avec la société d'eau minérale Mayo. «J'ai réuni près de 200 jeunes avec lesquels j'ai partagé mon savoir-faire, pendant 3 jours. C'était un moment de jeu. Ils ont eu comme cadeaux des ballons, des maillots, un spectacle, à la fin. On leur a appris les bases du basket-ball. Pour finaliser le tout, ils ont eu un nouveau terrain de basket, à Tié-Tié, don de Mayo, aussi. La construction de ce terrain permettra la pratique du basket par les enfants, conformément à l'esprit du concept du projet de Mayo. Je suis venu, en grande partie, pour cet événement-là»,



Boungou Colo.

explique-t-il.

«Diables-Rouges: la porte pas complètement fermée»

Boungou Colo est, sans nul doute, le meilleur joueur congolais évoluant en France. Dommage pour le pays, car, curieusement, il est, chaque fois, absent, lorsque l'équipe nationale lui fait un appel du pied. Une explication? «C'est un choix de carrière, car le basket, c'est quand même mon métier. Donc pas forcément un choix de cœur, puisque vous me voyez ici certains étés. Pour l'instant, la porte n'est pas complètement fermée; on va continuer à en discuter avec les gens de la Fédération, et on verra si c'est possible ou pas, mais je ne suis pas venu pour ça. Je sais qu'il y aura, ici, l'Afro-basket, l'année prochaine, j'espère que le Congo aura une équipe compétitive»

Tenté par l'équipe de France, Nobel n'a pas été retenu pour participer au

tournoi de qualification pour les J.O de Rio. Il ne regrette pas le choix du sélectionneur français: «Merci aussi, puisque ça m'a permis de venir ici et d'avoir un été un peu plus tranquille. Absent de l'équipe de France, ce n'est pas bien grave. Si je suis pris, un jour, ce serait bien, sinon, ce n'est pas non plus grave. Pour l'instant, je suis concentré sur mon club. Les équipes nationales de France et du Congo, ça viendra après, il faudra que j'y réfléchisse. J'ai la possibilité de jouer pour ces deux pays qui m'ont vu grandir. Je suis persuadé que je vais me décider, mais je le ferai à tête reposée». Dans l'immédiat, Nobel doit un an de contrat avec son club. «Je verrai avec mon agent, si j'irai au bout de cette dernière année, ou s'il y a une autre proposition ailleurs pour partir».

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Gloire aux anciens

Les avez-vous reconnus?

Quatre virtuoses congolais de football sur ces photos. Deux attaquants, un milieu de terrain et un gardien de but. Les avez-vous reconnus?

Il s'agit de: Jean Ikonga "Mermans" (ancien attaquant d'Etoile du Congo, de l'Olympique de Marseille et d'Annecy, en France), Désiré Mayala "Larbi" (ancien milieu de terrain de Lorraine de Brazzaville), Robert Ndouri "Piantoni" (ancien avant-centre des Diables-Noirs et ancien entraîneur des Diables-Rouges), Boniface Kibiassi "Vignal" (ancien gardien de but de Daring Club Imana de Kinshasa). Une réception à leur honneur a été organisée par Claude Ernest Ndala "Graille", ancien secrétaire d'Etat, puis ministre des sports, à son domicile, en collaboration avec Léopold Foundoux "Mulélé", président de l'Unafic (Union des anciens



Jean Ikonga "Mermans".

ils de cette épopée et de l'initiative de leur hôte?

Jean Ikonga: «On avait eu tout juste six séances d'entraînement, avant de nous envoler pour Madagascar. Et ce fut une merveilleuse aventure. Quand je revois, aujourd'hui, Désiré, "Piantoni" et "Vignal", je dis merci au ministre d'avoir eu une pensée de reconnaissance pour nous»

Désiré Mayala "Larbi": «J'étais encore élève au collège Chaminade. Ce fut une belle campagne, même si nous l'avions mal terminée. Nous formions une bonne équipe, et l'effort personnel était notre seul règle. Tout a évolué. Hier, nous



Robert Ndouri "Piantoni".

footballeurs internationaux du Congo). A la faveur du retour au bercail de Jean Ikonga (82 ans, aujourd'hui), pour ses vacances. Celui-ci réside en France, depuis 1957.

Ces quatre vieilles gloires faisaient partie de la sélection nationale de football du Congo aux Jeux de la Communauté organisés, en avril 1960, à Tananarive (Madagascar). Il y a, donc, 56 ans! Notre joie: ils sont toujours en vie! Mieux, ils sont avec Anatole Badia-Nzébélé "Ndrou-Koli" (absent ce jour-là), les cinq survivants (sur quinze footballeurs ayant participé à la première compétition internationale de notre équipe nationale de football) de cette page. Quels souvenirs gardent-



Désiré Mayala "Larbi".

étions appelés Brésiliens de l'U.a.m, pour notre talent. Aujourd'hui, notre football est comme une maison sans fondation. On néglige la détection des



Boniface Kibiassi "Vignal".

lou "Amoyen" (Diables-Noirs), Atoro Seydou "Atoro" (CARA), Jean-Marie Loukoki "Kopa" (Diables-Noirs), Léopold Nday "Flamion-Ziboulateur" (Etoile du Congo), Clément Massengo "Fu Manchu" (Diables-Noirs), Boniface Massengo "Professeur" (Diables-Noirs), Henri Massengo "Bonal" (A.S.P Pointe-Noire), Dominique Nganga "Poison" (Diables-Noirs). Paix aux âmes de ces défunts!

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Airtel Tour à Ngoyo

Le sacre du DJ «Douze mémoires» et du groupe de danse «Autorité style»

Dans l'arrondissement 6 Ngoyo de Pointe-Noire, le concours «Airtel Tour! Exprime ton talent» s'est achevé, le 2 juin dernier, par la victoire de «Douze mémoires», en catégorie D.J., et de «Autorité style», dans la catégorie danse.

Organisé par Airtel Congo, dans tous les arrondissements de la capitale économique congolaise, «Airtel Tour Exprime ton talent» met en compétition les D.J et les danseurs (groupes et/ou individualités). Une manière de donner la possibilité aux artistes, de s'exprimer, afin qu'ils fassent valoir leurs talents auprès du public qui, jusqu'ici, ne les connaît pas, faute d'une promotion optimale susceptible de les sortir de l'anonymat dans lequel ils continuent jusqu'ici d'évoluer.

C'est ainsi qu'après Mvoumvou, Lumumba et Tié-Tié, le tour est venu à l'arrondissement 6 Ngoyo, au sud de Pointe-Noire, de sortir ses talents, dans la catégorie danse et dans la catégorie D.J. Et il aura fallu, comme dans tous les arrondissements, une semaine entière pour que le jury présidé, cette fois-ci, par Jean Kassa, agent d'Airtel Congo, assisté de MLG Mochristo, D.J., et de Massin Pétas, journaliste, pour départager les candidats. Lesquels ont presté par rapport à la justesse des mouvements ou chorégraphie, la tenue de scène ou le vestimentaire, l'originalité et l'occupation de la scène, pour les groupes de danse. Les D.J., quant à eux, devraient tenir compte du contenu du texte, de l'occupation de la scène,

de l'originalité et de la justesse de la voix. Et lors de la finale qui a eu lieu ce soir du 2 juillet, c'est le groupe de danse «Autorité style» qui s'est hissé au perchoir de Ngoyo, avec une moyenne de 17,3. Alors que «Douze mémoires» a été sacré meilleur D.J du sixième arrondissement, avec la même moyenne. Ils sont vainqueurs à Ngoyo. Mais, le plus dur les attend, lors de la finale communale prévue en fin juillet prochain. «Vous êtes les meilleurs de Ngoyo, pas de Pointe-Noire. Ailleurs, il y a de bons D.J et de bons danseurs qui peuvent être meilleurs que vous. Vous avez donc intérêt à vous préparer en connaissance de cause», a rappelé Natacha Ngoma-Nguembo, responsable marketing d'Airtel Congo.

Des talents cachés enfin découverts!

Justement, se préparer en connaissance de cause, pour empocher, chacun, dans sa catégorie, l'enveloppe d'un million de francs Cfa (environ 1539 euros) mise en jeu par Airtel Congo, pour récompenser le vainqueur au niveau de la commune de Pointe-Noire. Ce dont les vainqueurs de Ngoyo semblent conscients. «Le conseil de Madame Natacha est bon. Dans les autres arrondissements, il y a des calibres, car nous-mêmes avons déjà eu des échos. Nous allons donc nous préparer correctement, afin d'aborder la finale



Les membres du jury en train de discuter.

en toute sérénité», a indiqué Christ Bansimba, leader du groupe Autorité style. «Nous ne ferons pas honte aux habitants de notre arrondissement», a renchéri, Dech Misamou, dit Douze mémoires. Et les habitants s'attendent déjà aux bonnes prestations de leurs artistes, lors de la finale. «Franchement, Ngoyo l'emportera dans les deux catégories», a expliqué



Le staff d'Airtel Congo.



Christ Bansimba, leader du groupe Autorité style, répondant à la presse, après la publication des résultats.



Le D.j. Douze mémoires a, visiblement, eu du mal à contenir sa joie.



Chaque soir, le lycée de Mpaka était noir de monde, durant toute la semaine.

Drich Joël Moulary, jeune garçon présent à la finale. Mais, pour d'autres, le grand mérite revient à Airtel pour avoir organisé de telles distractions. «Je ne savais pas que Ngoyo avait des bons D.J comme Douze mémoires. Mais, il a fallu que Airtel Congo organise ce concours, pour que je le découvre. C'est une initiative qu'il faut saluer, car elle permet de sortir de l'ombre des talents jusqu'ici ignorés par le public», s'est félicitée Ornela Moukoko, une habitante de Ngoyo venue as-

sister elle aussi à la finale Airtel Tour. Ce, avant d'inviter Airtel Congo à pérenniser cette promotion des talents artistiques de Pointe-Noire: «Que Airtel continue comme ça. D'autres entreprises devraient procéder de la sorte, pour promouvoir nos artistes».

Pourvu qu'elle soit écoutée!

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

BANQUE MONDIALE

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
DIRECTION DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUE
Unité de Coordination du Projet
Courriel : pstatcongo@hotmail.com

N° Avis : AMI N°13/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/16
Financement IDA 5500 CG
«RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL
EN COMPTABILITE NATIONALE»

1- Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du «Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «Recrutement de trois consultants individuels (1 international, 2 nationaux) de l'étude diagnostique pour la mise en place d'un système d'information fiable pour le Système Statistique National de la République du Congo».

2- L'objectif de la mission est de viser à l'amélioration des capacités institutionnelles et opérationnelles du système statistique congolais. Il s'agit d'une étude diagnostique des systèmes de gestion des données du Système Statistique National. Elle contribuera à moderniser et à rationaliser les moyens de production et de gestion de l'information statistique en vue de mettre en place un système d'information fiable pour le Système Statistique National:

3- L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT), invite les candidat(e)s à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé indiquant les missions similaires exécutées et une lettre de motivation.

4- Le Profil des consultants:

Les qualifications du consultant principal devront répondre aux spécifications ci-après:

- Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur dans les domaines de la gestion des systèmes d'information (niveau minimum : BAC + 5).

mation (niveau minimum : BAC + 5).

- Avoir au moins 10 ans d'expérience dans l'audit des systèmes d'information et de gestion des données, notamment dans les grandes institutions ayant des systèmes d'information décentralisés.
- Avoir au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans la conduite des missions de diagnostic pour la mise en place de systèmes d'information; avec une expérience probante dans les pays en développement.
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement et des systèmes statistiques en Afrique et plus particulièrement en République du Congo.
- Avoir une très bonne capacité d'expression, d'analyse, de synthèse et de rédaction des rapports en français.

Les qualifications et expériences requises pour le consultant national statisticien sont:

- Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur statisticien (niveau minimum: BAC + 5).
- Avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans la gestion des institutions de production statistiques (INS, Observatoires, etc.).
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement et du système statistique du Congo.
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement et des systèmes d'information et de communication au Congo.
- Avoir une très bonne capacité d'expression, d'analyse, de rédaction des rapports en français.

Les qualifications du consultant national technicien supérieur en informatique devront répondre aux spécifications ci-après :

- Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur

dans le domaine de l'informatique (niveau minimum : BAC + 3).

- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans les travaux informatiques, notamment dans la gestion des bases de données, dans le développement des applications et l'évaluation des besoins en matière d'équipements, de logiciel et d'outils de communication.
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement et des systèmes d'information et de communication au Congo.
- Avoir une très bonne capacité d'expression, d'analyse, de rédaction des rapports en français.

5- La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale (Version de janvier 2011, révisées en juillet 2014).

6- La mission va durer 60 jours calendaires et sera, marquée par trois visites à Brazzaville : Une au début de la mission, une autre pour la présentation à mi-parcours et une dernière à la fin de la mission.

7- Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

8- Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 26 juillet 2016 à 16h00 et porter clairement la mention (Candidature au poste de consultant individuel international principal, de consultant individuel national statisticien – de consultant individuel technicien supérieur en informatique)

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES
EN STATISTIQUES
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO Tél : +242 22 613 31 08: pstatcongo@hotmail.com

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°279/2016/
BZ-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	14469 du 13-06-16	Sect -, bloc - ; Pile 1 ; Sup : 400,00m ²	KINTELE	POOL	OBAMI Marlène Léthicia
02	14466 du 13-06-16	Sect P/7, bloc 22 ; Pile 5 ; Sup : 458,78m ²	38, RUE DJOUE	4-BZV	Enfants KIMBOURI : Nadia Frandelle, Erudit Ted. D, Claude C, Joelle D.
03	14407 du 03-06-16	Sect D, bloc 133 ; Pile 06 ; Sup : 400,00m ²	QUARTIER BOHONA 06 (ZONE DU PORT)	LIKOUALA	CHAKIROU ELENGA Laurell Nick Melaine
04	14467 du 13-06-16	Sect -, bloc - ; Pile 24 ; Sup : 389,04m ²	4, RUE PIERRE REJETTEE (MAKABANDILOU)	9-BZV	NGONGOLO Germaine
05	14466 du 13-06-16	Sect D (F), bloc 09 ; Piles 02 et 03 ; Sup : 800,00m ²	QUARTIER BOHONA	LIKOUALA	CHAKIROU Lambert Cni
06	14409 du 03-06-16	Sect D, bloc - ; Piles 1, 2, 3 et 4 ; Sup : 2.000,00m ²	QUARTIER BOHONA	LIKOUALA	CHAKIROU Lambert Cni
07	14408 du 03-06-16	Sect D, bloc 133 ; Pile 07 ; Sup : 400,00m ²	QUARTIER BOHONA	LIKOUALA	CHAKIROU UMBERTO Melrich
08	14446 du 09-06-16	Sect -, bloc - ; Piles 19 et 20 ; Sup : 800,00m ²	VILLAGE LIFOUA	POOL	MINDOUDI Fred Bertrand
09	13848 du 07-01-16	Sect AT, bloc 12 ; Pile 10 ; Sup : 400,00m ²	78, RUE NIAMBIA JEAN MARIE	4-BZV	ONDON Donatien
10	14403 du 02-06-16	Sect P14, bloc 122 ; Pile 15 (ex18) ; Sup : 351,33m ²	18, RUE LEKETA	6-BZV	OBAKA Blanche Rachelle
11	14404 du 02-06-16	Sect P5, bloc 91 ; Pile 8 (ex 9) ; Sup : 364,84m ²	89, RUE BANDZI	3-BZV	La Société Civile Immobilière « NAS »
12	1870 du 30-07-15	Sect -, bloc 26 ; Pile 06 ; Sup : 716,66m ²	MAKOUA	CUVETTE	AKAMBO Aubierge Rosine
13	13289 du 02-10-15	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 1.197,95m ²	VILLAGE MOUTOH	POOL	NDEZI LUMWAMU
14	13290 du 02-10-15	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 1.145,50m ²	VILLAGE MOUTOH	POOL	KALOULOU MALEKA Carmen
15	13856 du 03-02-16	Sect P8, bloc 62 ; Pile 11 ; Sup : 223,98m ²	15, RUE POLYDOR	4-BZV	PEMBE TCHINIANGA Clémentine
16	13871 du 05-02-16	Sect -, bloc - ; Piles 1 à 6 ; Sup : 2.200,00m ²	VILLAGE IMPANI	POOL	MABANDZA Emmanuel
17	14436 du 07-06-16	Sect -, bloc - ; Piles 1, 2, 19 et 20 ; Sup : 1.600,00m ²	LIFOUA VILLAGE	POOL	ONDONGO née MBOMO Suzanne
18	14150 du 15-04-16	Sect -, bloc - ; Piles 3 et 4 ; Sup : 800,00m ²	LIFOUA	POOL	ONIANGUE KURT GWENAEL Christ
19	14202 du 28-04-16	Sect L, bloc 12 ; Piles 11, 12, 13 et 14 ; Sup : 2.000,00m ²	QUARTIER KATAKATA CENTRE-VILLE	3-BZV	KOUVOUA GANDOU Fidèle
20	14415 du 03-06-16	Sect P16, bloc 4 ; Pile 13 ; Sup : 212,50m ²	262, RUE LOUKOLELA	6-BZV	NGOLABALANGA Isabelle et Enfants
21	13817 du 22-01-16	Sect P14-2, bloc 213 ; Piles 22 et 23 ; Sup : 715,69m ²	26 ET 28, RUE ILAKOUYA	6-BZV	NTSIE Brieue Edgard (Eglise « AMSN » vie Eternelle)
22	13248 du 23-09-15	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 469,21m ²	32, RUE NTSIEMBA (MAKABANDILOU)	9-BZV	LIPITI Edgard Maximilien Brice
23	13903 du 11-02-16	Sect BD, bloc - ; Pile 11 ; Sup : 492,35m ²	KINGOMA III ITATOLO MASSENSO	9-BZV	OBION Hyacinthe
24	14504 du 21-06-16	Sect -, bloc - ; Pile 3 ; Sup : 312,00 m ²	KINTELE	POOL	ELENGA Michel Dieuleveut Clèves
25	14505 du 21-06-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 400,00m ²	KINTELE	POOL	ELENGA ABENDEE Marina
26	14506 du 21-06-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 1.160,00m ²	KINTELE	POOL	ELENGA Michel
27	14128 du 12-04-16	Sect -, bloc - ; Pile 12 ; Sup : 443,53m ²	DJIRI (MANIANGA)	POOL	BOREKAMBI ONGUEME Raven Guiomet
28	13398 du 27-10-15	Sect P15, bloc 20 ; Pile 4 ; Sup : 250,42m ²	22, RUE MPILA	6-BZV	Enfants OBONGO
29	14382 du 31-05-16	Sect P6, bloc 63 ; Pile 9 ; Sup : 176,59m ²	155, RUE BANDZAS	5-BZV	La Société VIRGIN IMMO
30	12515 du 28-05-15	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 400m ²	IGNIE	POOL	BALLET Héritier
31	12514 du 28-05-15	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 400m ²	IGNIE	POOL	SITA Berzian
32	14433 du 13-04-16	Sect P9, bloc 122 ; Pile 6 ; Sup : 397,10m ²	77, AVENUEBOUETA MBONGO	4-BZV	KOUBA DZERI Hortense
33	14227 du 03-05-16	Sect P2, bloc 81 ; Pile 11 ; Sup : 350,62m ²	81, RUE YAOUNDE	3-BZV	Société Africaine D'Alimentation SARLU
34	14132 du 13-04-16	Sect P13, bloc 183 ; Pile 06 ; Sup : 135,762m ²	88BIS, RUE NTONKAMA	5-BZV	ANGAT SUENBION Grace Danielle
35	14336 du 24-05-16	Sect P7 (suite), bloc 42 ; Pile 12 ; Sup : 381,97m ²	RUE MOTABA.PLAATEAUX DES 15 ANS	4-BZV	MONDJO Marione Diana Cesarine
36	14256 du 09-05-16	Sect P15, bloc 97 ; Pile 9 ; Sup : 162,98m ²	9, RUE OBOYA	6-BZV	OKIENGUET Cyrille Gautran
37	14470 du 13-06-16	Sect -, bloc - ; Pile 6 ; Sup : 400,00m ²	LIFOUA	POOL	LISSIA Chadrine Némèse
38	13607 du 25-11-15	Sect P7suite, bloc 4 ; Pile 8 ; Sup : 472,14m ²	1668, RUE ALBERT MAMPIRI	4-BZV	BISSEYOU Odile et Enfants
39	14355 du 26-02-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 44.803,81m ²	QUARTIER MANIANGA	9-BZV	Société BELLE VUE S.C.I
40	14495 du 20-06-16	Sect AT2, bloc - ; Pile 12 ; Sup : 324,00m ²	160TER, RUEMAKANDA (LA BASE)	7-BZV	MASSOUSSA-IBOULI Franck
41	10284 du 13-06-14	Sect -, bloc - ; Piles 3 et 18 ; Sup : 800,00m ²	IGNIE PK 45	POOL	NGANDALOKI NDOBODZIA Eddy Fred Martin
42	10283 du 13-06-14	Sect -, bloc - ; Piles 18 et 19 ; Sup : 800,00m ²	IGNIE PK 45	POOL	NGANDALOKI NDOBODZIA Eddy Fred Martin
43	14449 du 09-06-16	Sect N, bloc - ; Pile 02 ; Sup : 3.969,68m ²	QUARTIER LINENGUE	CUVETTE	DIRAT Jean Raymond
44	14423 du 24-06-16	Sect P/13, bloc 19 ; Piles 309 et 316 ; Sup : 915,00m ²	MOUKONDO	4-BZV	Enfants HOUNYO
45	14484 du 15-06-16	Sect P10, bloc 110 ; Pile 2 ; Sup : 195,05m ²	163, RUE BANGAS	5-BZV	EKOUREMBAYE Justin

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 1^{er} Juillet 2016
L'Inspecteur Divisionnaire,
Michèle Cyrine OBA



HUAWEI

SMARTPHONE HUAWEI Y221

- * Technologie 3G : Oui
- * Ecran : 3,5"
- * Dual SIM : Oui
- * Système : Android 4.4
- * Garantie : 1 an



47.500
FCFA HT



BUROTOP IRIS



HUAWEI

TABLETTE HUAWEI 3G T1

- * Ecran : 7 "
- * Epaisseur : 8,5 mm
- * Processeur : Quad core 1.2 Ghz
- * Mémoire RAM : 1GB
- * Mémoire : 8GB extensible
- * Caméras : avant et arrière
- * Système : Android 4.4 + Huawei Emotion UI 3.0



99.000
FCFA HT

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56



BUROTOP IRIS



LAPTOP HP NOTEBOOK

à 199.000
FCFA HT
Seulement !



**Garantie
3 ans**

- * Processeur E1-6015
- * Mémoire RAM 2GB
- * Disque dur 500GB
- * Ecran 15.6 HD

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56